

# CHAPITRE IV : LE DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE SECTEUR MINIER ET SES INCIDENCES ECONOMIQUES ET SPATIALES

Le pétrole est de loin le produit le plus échangé dans le monde. Chaque année, plus de 40% de la production mondiale participe au commerce international. Longtemps dominé par les pays industrialisés consommateur, le marché du pétrole s'est progressivement grignoté au profit d'autres puissances, à tel point qu'il est devenu, de nos jours, un véritable enjeu et instrument de développement économique et social<sup>1</sup>, même pour les pays en voie de développement. C'est donc sur la base de cette hypothèse que le Gabon a, dès la fin des années 1960, placé cette ressource au coeur de son développement. Est-ce que les recettes tirées des activités du pétrole<sup>2</sup> ont permis à ce pays de mettre en valeur son territoire et les bases d'une véritable économie diversifiée et productrice d'emplois ?

## ***I LES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT***

Le domaine de la recherche pétrolière au Gabon couvre 125 557 km<sup>2</sup><sup>3</sup> (dont 46 073 km<sup>2</sup> à terre (*On shore*), et 84 835 km<sup>2</sup> en mer (*Off shore*). Le domaine attribué aux sociétés était de 98 871 km<sup>2</sup>, dont 29 138 km<sup>2</sup> à terre et 69 733 km<sup>2</sup> en mer. Si de nos jours, les activités de recherche pétrolière concernent en partie le domaine maritime, elles furent au début concentrées essentiellement sur la terre ferme, où les coûts étaient bien moindres.

### **I-1 Les recherches sur terre et sur le plateau continental**

Les premiers signes d'existence du pétrole au Gabon datent de 1890. Du bitume flottait sur le lac Akongo, au nord-est de Lambaréné. Bien avant, vers les années 1810, des commerçants allemands envoyaient déjà des échantillons de à des universitaires qui les analysaient. Mais c'est la découverte sur la côte du Congo de signes considérables "d'or noir"

---

<sup>1</sup> Questions internationales, Le pétrole : ordre ou désordre mondial ? *Le pétrole et le développement de l'économie de rente*, p42.

<sup>2</sup> Le pétrole s'organise autour de deux grandes activités :  
- la recherche et le développement, qui sont du ressort des sociétés de services pétroliers, souvent de sous-traitance;  
- et l'exploitation.

<sup>3</sup> Marchés Tropicaux et Méditerranéens, *Entreprendre au Gabon*, p 56.

qui attire l'attention des autorités de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) et l'envoi de missions de prospection systématiques au Gabon dès le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une première structure administrative, la mission de prospection de pétrole en AEF, dite aussi "Mission pétrolière" est créée le 26 mars 1931, sous l'égide du Gouverneur général et de l'Office national des combustibles liquides (ONCL), s'appuyant techniquement sur l'Ecole nationale des pétroles de Strasbourg.

En 1934, afin de rendre plus efficace cette organisation, un syndicat tripartite associant l'ONCL d'une part, la colonie et le CFP de l'autre, prend la relève de la Mission pétrolière sous le nom de Syndicat d'études et de recherches pétrolières en AEF. Un permis de recherche de 100 000km<sup>2</sup>, débordant largement le bassin côtier du Gabon lui est attribué, puis un autre de 60 000 km<sup>2</sup> couvrant cette fois-ci le bassin côtier congolais. Les activités sont portées dans un premier temps sur la région de Madiéla, dans le Fernand-Vaz. Quatre ans plus tard, plusieurs forages sont effectués le long du fleuve Rembo-Nkomi, mais sans résultats, et sont arrêtés en 1940 en pleine guerre mondiale. Après la guerre, les prospections s'intensifient, mais cette fois dans la région d'Azingo et de Mabora où plusieurs forages sont effectués, mais sans aucun succès.

Le premier juillet 1949, le SERP cède la place à la Société des pétroles de l'Afrique équatoriale française (SPAEF). Dans le même temps, un permis de recherche de 115 000 km<sup>2</sup> lui est attribué, réparti de la manière suivante : 87 700 km<sup>2</sup> au Gabon, et 28 300 km<sup>2</sup> au Congo. Vers la fin des années 1950, un forage à une cinquantaine de kilomètres de Port-Gentil (plus précisément au lieu dit Ozouri, sur les bords de la rivière Aniba, fait parti du delta de l'Ogooué) révèle enfin quelques signes positifs. Le 14 février 1956, le puits d'Ozouri donne à la société ses premiers barils d'huile commercialement exportable. En juillet de la même année, on découvre le gisement de Pointe-Clairrette<sup>1</sup>, aux abords de Port-Gentil. Mais, si l'année 1956 apparaît comme décisive en ce qui concerne l'exploitation pétrolière, c'est aussi l'affaire du canal de Suez. Ce qui entraîne l'intensification des recherches pétrolières à un moment où la France craignait d'être coupée de ses sources de ravitaillement.

Puis, de 1957 à 1959, de nouveaux champs pétroliers sont découverts : Mbega, à 25 km au Sud de Port-Gentil; Anima, au voisinage d'Ozouri; Alewana, sur une île du delta, tout juste en face de Port-Gentil et Ntchengué, à 10 km de Port-Gentil, en direction du champ d'Ozouri.

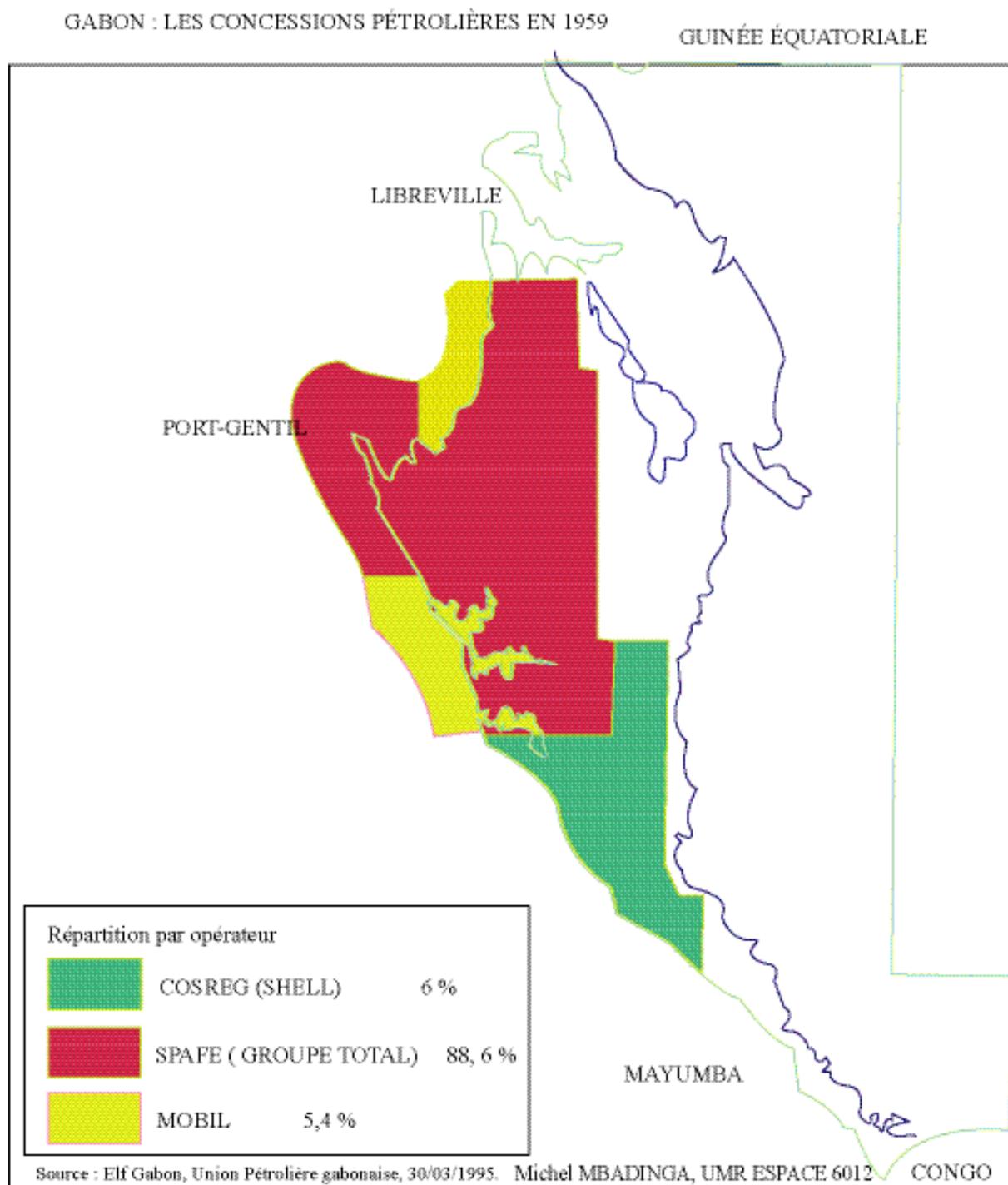
Le permis de recherche de 1949 ne concernant que le domaine terrestre, deux autres permis *Off-shore* pour une durée de 5 ans lui sont attribués : l'un couvrant le domaine

---

<sup>1</sup> Sur le plan géologique, le site d'Ozouri correspond à une couche imprégnée d'huile voisinant avec le sommet d'un dôme de sel; tandis que Pointe Clairrette se situe dans les sables à plus de 1 000 mètres de profondeur.

marin avoisinant Port-Gentil, de l'équateur au 2° degré de latitude Sud ; l'autre de Mayumba à la frontière du Congo.

### Carte 11



La direction de la SPAEF comprend vite que les moyens techniques et financiers manqueront pour poursuivre à la fois l'exploration du delta de l'Ogooué, zone la plus prometteuse du moment, et la reconnaissance pétrolière du reste du bassin atlantique. Le Bureau de recherche pétrolière (BRP) cherche à s'allier alors avec des "majors" pour l'exploration de ces zones intéressantes mais encore mal connues. Deux associations sont alors constituées en septembre 1958, d'une part avec Mobil et de l'autre avec Shell. Cette

association a deux conséquences immédiates : d'une part la SPAEF tire profit des techniques de recherche de Mobil (grâce à son expérience américaine), et de la contribution de Shell, dans les domaines de la géologie et de la production ; mais aussi une nouvelle répartition de l'espace d'exploitation, comme c'est le cas sur la carte ci-dessus. Sont découverts aussi les gisements de Ntchengu Océan, à la sortie de Port-Gentil et le champ de Lopez, voisin du Cap dont il porte le nom; puis le gisement de Gamba, situé à 270 km de Port-Gentil, une possession de la COSREG (future Shell) ouvrant du même coup les prospections sur l'espace maritime.

## **I-2 Les recherches sur le domaine maritime**

En 1960, date de l'accession du Gabon à l'indépendance : trois événements sont à signaler : la SPAEF devient **Société des pétroles d'Afrique équatoriale (SPAFE)** ; l'exploration de la zone maritime ; enfin une loi portant création d'un code minier est votée le 2 juin 1962, qui rend l'Etat propriétaire du sous-sol<sup>1</sup>.

En effet, la recherche pétrolière dans l'espace maritime est amorcée dès 1961. En guise de transition avec l'espace terrestre, tout a commencé sur des marges atlantiques, permettant ainsi la mise au jour des gisements de Tchengué Océan et Port-Gentil Océan. La prospection sismique marine se révèle plus rapide qu'à terre, quand bien même les conditions de travail y sont pénibles. Dès 1962, les recherches débouchent sur la découverte d'Anguille, en face du secteur de Tchengué. L'exploitation d'Anguille relance le cycle de recherches en domaine maritime, et contribue par la même occasion à étendre l'espace pétrolier.

Plusieurs événements vont marquer le début des années 1970 : Elf SPAFE créée en 1968 devient Elf Gabon<sup>2</sup> en 1973, et le Gabon adhère pour la première fois à l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP)<sup>1</sup>. Puis, une loi sur l'exploitation pétrolière est votée en 1974, loi qui réaffirme la propriété de l'Etat sur toutes les ressources naturelles et détermine les redevances ainsi que les taxes fixes applicables à toute société

---

<sup>1</sup> Avant l'accession des Etats d'Afrique noire à la souveraineté internationale, une structure institutionnelle avait été mise par la puissance coloniale afin de garantir aux entreprises de bonnes dispositions d'implantation et de fonctionnement. L'influence française s'exerçant que sur deux comptoirs du Sénégal, Saint Louis et Gorée, la nouvelle politique africaine de la Métropole se caractérisa, sous la monarchie de Juillet, par la recherche de nouveaux points d'appui sur les côtes occidentales d'Afrique. C'est à cet effet qu'une série de traités sont passée avec les chefs indigènes. Traités qui permettront notamment la prise de possession de Grand Bassam, d'Assinie et de l'Estuaire du Gabon.

<sup>2</sup> Trois ans après sa fusion dans le groupe Total Fina Elf en 2000, celui-ci a décidé de ne garder que le nom de Total. En conséquence, Elf Gabon est devenu Total Gabon en septembre 2003.

Total Gabon, filiale du Groupe Total est le premier opérateur pétrolier du pays avec une trentaine de puits sur un domaine minier d'une vingtaine de km<sup>2</sup>. La société couvre plus de 50% de la production totale du Gabon. Le capital de Total Gabon est de 76,5 millions de dollars US. Il est détenu à 58,28% par le groupe Total, 25% par l'Etat gabonais et 16,72% par des opérateurs privés.

opérant sur le domaine minier national. Au terme de cette loi, un minimum de 25% du capital de toute société opérant au Gabon doit être attribué à l'Etat qui par achat d'actions peut porter sa participation jusqu'à un maximum de 60%. De plus, cette loi modifie l'attribution des permis de recherche. Désormais les attributions ne se font plus sous le régime de la concession, mais sous la forme de partage de la production, où la part qui revient à l'Etat est directement commercialisée par les sociétés qui agissent pour le compte de ce dernier.

De nouveaux gisements sont découverts, dont les plus importants sont : Torpille, et Grondin en 1971.

### **Illustration 7 : Champ pétrolier de Grondin**



*Source : Géographie et cartographie du Gabon, p73, 1983.*

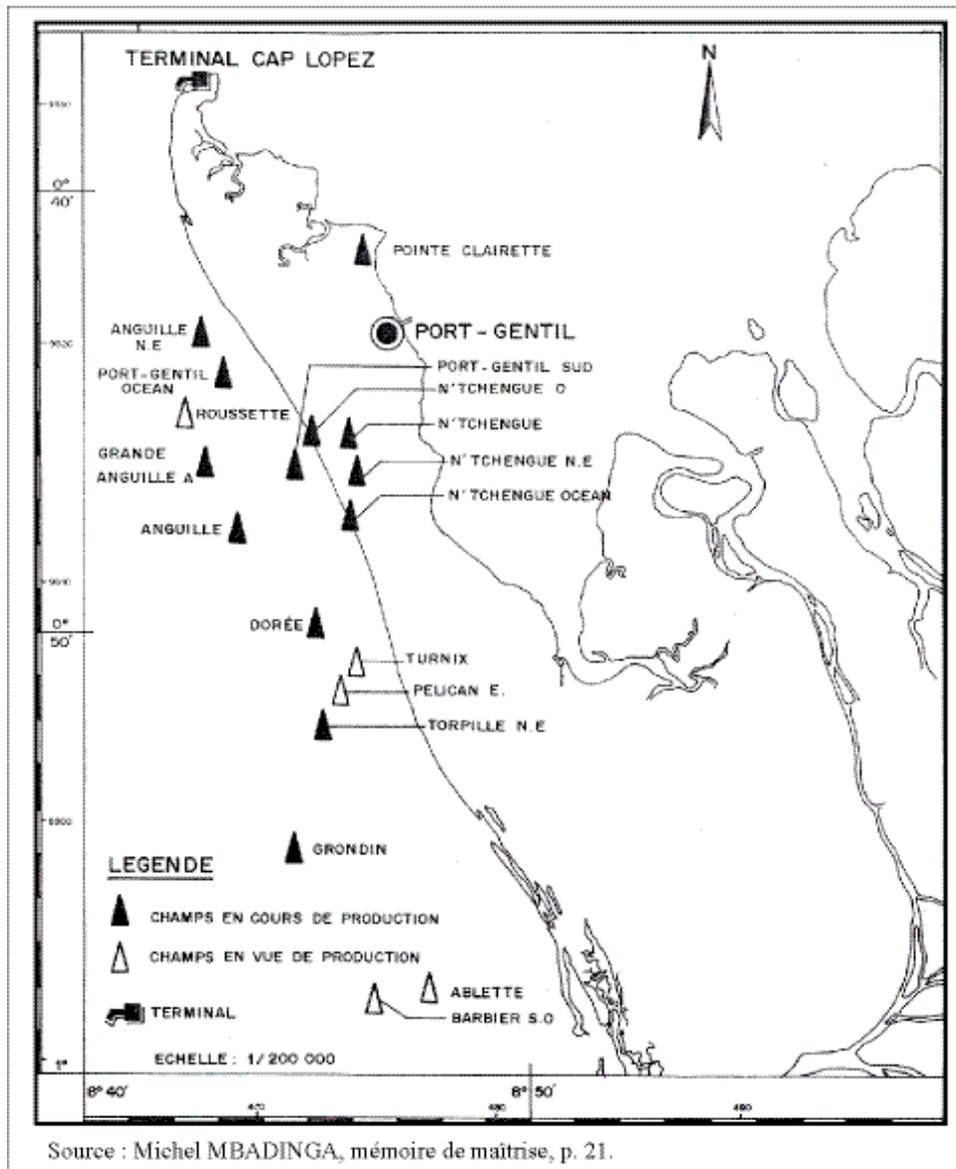
Suivent ensuite Barbier, Mandaros, Girelle, Pageau, Gonelle et Brème, en 1972, puis Olende en 1978. La carte ci-dessous montre la localisation des principaux champs pétroliers pour les années 1980, et la carte 13 présentera l'état de la production en 2004.

---

<sup>1</sup> A noter que le Gabon s'est retiré de l'OPEP en juin 1996. Ce départ est principalement lié aux problèmes financiers engendrés par la dévaluation du franc CFA, qui a doublé le montant de la cotisation versée, et fixés uniformément entre les

## Carte 12

### LOCALISATION DES PRINCIPAUX CHAMPS PETROLIERS EN 1980



Au cours des années 1980, sont découverts les gisements d'Eschira, puis de Rabi-Kounga dans la région de Gamba (découvert par la Shell Gabon) dont les réserves seront estimées à près de 65 millions de tonnes de barils. Cette période est aussi celle où les recherches se font simultanément à terre comme sur mer.

Après la découverte du gisement Rabi-Kounga, l'activité d'exploration s'est ralentie jusqu'au début des années 1990. Mais, depuis quelques années, elle connaît un regain d'intérêt, en particulier depuis 1996. Plusieurs contrats ont été signés avec des sociétés déjà installées mais aussi avec de nouveaux partenaires, parmi lesquels les sociétés américaines

---

membres à 1,8 million de dollars, soit pour le Gabon un montant de 900 millions de F CFA.

sont de plus en plus présentes. Toutefois une douzaine d'opérateurs, d'origines diverse (française, sud-africaine, nord-américaine, canadienne, anglo-hollandaise...) contrôlent le domaine de l'exploration : **Agip, Amerada Hess, Amoco, Arco (Atlantic Richfield Company), Chauvco Resources Ltd, Elf Gabon, Kelt, Occidental Gabon, Marathon, Santa Fe Energy Resources, Shell Gabon et Vaalco.**

D'autres compagnies interviennent en tant qu'associés, comme **Enging du groupe sud-africain Energy Africa Ltd ou Mitsubishi Petroleum Development Corporation, British Gas et Total.**

Si dès le départ les champs exploités en mer se situaient sur le plateau continental, à des profondeurs parfois inférieures à 100 mètres, aujourd'hui les prospections vont bien au-delà, en mer profonde jusqu'à 2 000 mètres, voire plus. Les enjeux de la prospection pour l'avenir du Gabon sont considérables. Ils nécessitent de gros investissements que seules les grandes compagnies internationales peuvent consentir.

## ***II L'EXPLOITATION DE LA RESSOURCE***

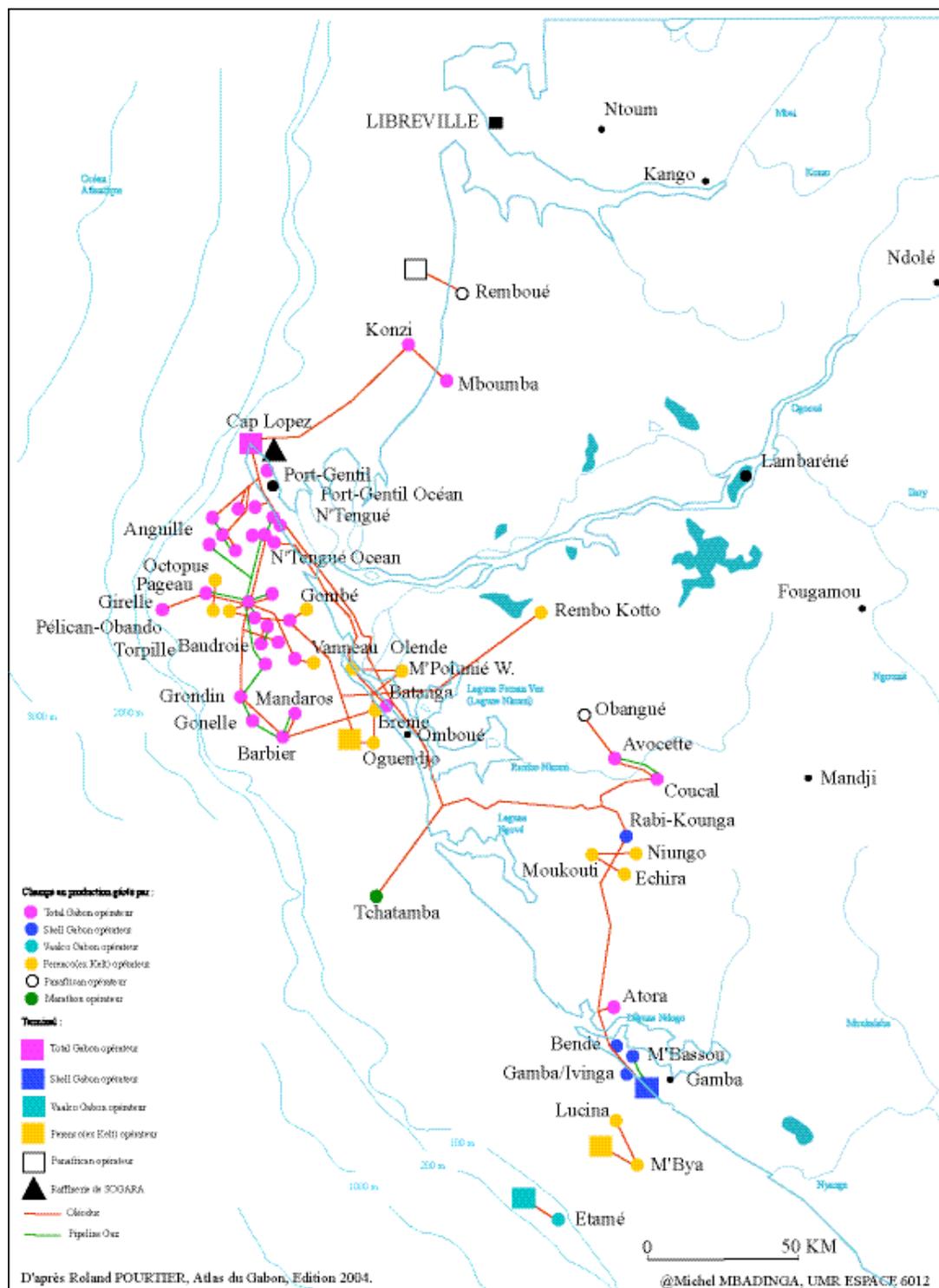
### **II-1 Les entreprises liées au secteur**

L'exploitation qui repose sur deux activités principales, l'exploration et la production, est assurée par une vingtaine de sociétés. D'une façon générale, il est possible de les regrouper en deux catégories: d'une part les sociétés les plus anciennement implantées au Gabon, communément appelées les "majors", et de l'autre celles installées plus récemment eu égard à l'ouverture du domaine minier, on les appelle les "indépendants". Trois grands opérateurs dominant ce marché : Total Gabon, Shell, et dans une moindre mesure la société Perenco (ex Kelt Gabon).

#### **II-1-1 Total Gabon**

Avec une production de 105 000 barils/jour en 2002 (un baril = 159 litres), **Total Gabon** l'entreprise phare du Gabon garde son rang de premier producteur, mais n'est désormais que deuxième opérateur, après Shell. Le pétrole est produit pour l'essentiel à partir d'une quarantaine de plates-formes en mer et transporté par un réseau d'oléoducs (ou pipelines) jusqu'au terminal de Cap Lopez, à l'extrémité nord de l'île Mandji. Celui-ci reçoit une cinquantaine de navires pétroliers par an qui exportent environ 45 % de la production gabonaise.

Carte 13 : L'exploitation pétrolière en 2004



Depuis juillet 1996, Total Gabon a cédé ses participations dans différents permis d'exploitation (Ablette, Marine, Asséwé, Echira, Ganga, Harelde, Ohangué, Mokaholi, Moukouti, Niungo, Poinarin et Rembo Kotto) ainsi que dans les autorisations exclusives de production d'Aigle et de Turnix.

Les champs actuellement occupés par Total Gabon sont, à terre, Coucal (Total Gabon : 43,69 %, Total Fina Elf : 13,80 % et Shell Gabon : 42,5 %) et Avocette (Total Gabon : 43,605 %, Total Fina Elf : 13,89 % et Shell Gabon : 42,5 %) et en mer.

La société s'efforce de donner un second souffle à la production offshore et d'enrayer le déclin de ses champs, un tournant dans la stratégie du groupe, après une dizaine d'années pendant laquelle les investissements étaient principalement tournés vers le développement du champ de Rabi-Kounga. La compagnie a investi ces dernières années dans des projets permettant d'augmenter et de fiabiliser la récupération par gas-lift, un procédé qui améliore la production par injection de gaz dans le puits.

Parmi les puits offshore de Total Gabon, près de la moitié sont activés par gas-lift. Total Gabon porte ses efforts sur la réduction des coûts, avec la réorganisation et le regroupement des services, notamment d'entretien et de production, avec la réorganisation de la sous-traitance et de la logistique. Cela a permis de réduire les frais de production de 4,5 à 2,6 dollars /baril.

## **II-1-2 Shell Gabon**

Elle talonne Total gabon, son capital est détenu à hauteur de 75 % par le groupe Royal Dutch Shell et de 25 % par l'Etat gabonais, et qui est le premier opérateur du pays avec trois champs, Rabi-Kounga, Gamba-Ivinga et Echira. Le permis de Rabi-Kounga est détenu conjointement par Shell Gabon (42,5 %), Total Gabon (32,92%), Total Fina Elf (14,57%) et Amerada Hess (10%). D'une superficie de 129 km<sup>2</sup> c'est le champ le plus important découvert à ce jour. Il est entré en production en 1989. Ses réserves ont été évaluées à 439 millions de barils. Le permis d'Echira (76,35 km<sup>2</sup>) est partagé entre Shell Gabon (42,5 %) et l'Etat gabonais. Shell Gabon a acquis la totalité des intérêts du champ Gamha-Ivinga le 1er juillet 1995 en rachetant les parts de Total Gabon.

La société a également des intérêts dans les champs Coucal et Avocette, dont Total Gabon est opérateur. Shell Gabon a réduit ses charges d'exploitation de 9,4 % (48 milliards de F CFA en 1995 contre 53 milliards en 1994). La société porte ses efforts sur le contrôle des coûts et des charges, la réorganisation de la sous-traitance, le développement de l'assurance-qualité et de la communication interne, la gabonisation des postes d'encadrement et le regroupement des services. C'est ainsi qu'elle a décidé de transférer son siège social à Gamba, principal cite de ses activités, où le brut transite par le terminal de Gamba/Ivinga, autrefois aménagé pour évacuer la production du champ de Gamba.

Ces deux sociétés ont longtemps monopolisé le secteur pétrolier gabonais, mais, depuis les années 1990, de nouveaux opérateurs ont fait leur apparition, dont le plus important est Ket Gabon.

### **II-1-3 Perenco ( ex Kelt Gabon)**

Avec un capital de 10 000 de dollars, c'est une filiale de Kelt Energy (groupe Perenco). La société, qui intervient sur des petits gisements, a repris les champs d'Amoco en 1992, ceux de British Gas en 1994 et le champ Lucina de Shell en 1995, situés en *off-shore*, qu'elle exploite en association avec Amoco et Lasmo. Kelt va exploiter prochainement un nouveau champ à terre, Echira. Sa production est de 25 000 barils/jour. La production des champs dont Kelt est opérateur s'élève à 1,2 millions de tonnes de pétrole. A côté de ces trois principaux opérateurs se trouve le groupe des indépendants.

### **II-1-4 Les "indépendants"**

Chasse gardée de Total et de Shell il y a encore peu, le paysage pétrolier du Gabon voit débarquer des petites compagnies jusque là inconnues des non-spécialistes, comme la japonaise Mitsubishi Petroleum Development Corporation, qui a récupéré les permis " Sika et Akori ", jugés non rentables par Total ; et la canadienne Chauvco Ressources Ltd, sur le champ *on-shore* d'Omboué. Plus connues, les américaines Marathon et Santa Fe, associées dans le bloc " Kowé " qu'elles exploitent depuis 1992, viennent de signer chacune un contrat de partage de production avec l'Etat gabonais. La première pour l'exploitation du bloc marin "Akoumba ", la seconde pour le champ " Mondah Bay ", au nord de Libreville.

Malgré cette afflux, Shell et Total demeurent les principaux opérateurs pétroliers au Gabon. En 1995, ces deux société exportent les trois quart de la production pétrolière du Gabon.

## **II-2 Le poids du pétrole dans l'économie du Gabon**

Depuis 1956, année de démarrage de la production pétrolière, l'économie du Gabon est dominée par l'activité pétrolière. Mais la production n'est pas inépuisable; si le Gabon a pu être comparé à un "émirat équatorial" au cours des années 1970, ce n'est plus le cas de nos jours : la production stagne autour de 13 millions de tonnes de barils par an depuis 2000, alors qu'elle avait atteint 18 millions de tonnes de barils en 1995.

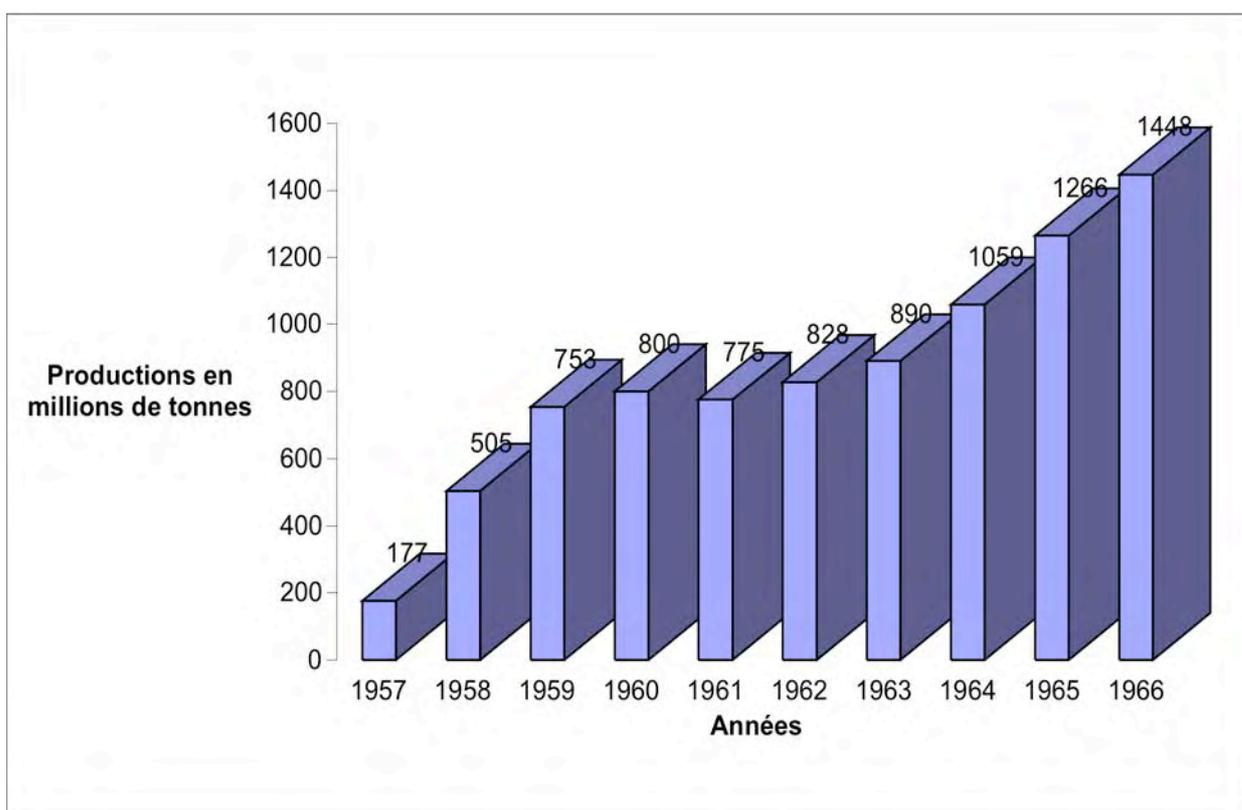
Les sociétés pétrolières produisent quatre types de pétrole : le Mandji (produit par Total), le Gamba (provenant des champs de Shell), le Lucina (produit par Kelt) et le Rabi. La production a connu quatre principales phases<sup>1</sup> : de 1957 à 1966 où l'on constate une certaine évolution de celle-ci; de 1967 à 1977; de 1978 à 1988; puis de 1989 à nos jours, où l'on constate une nouvelle augmentation de la production due essentiellement à la mise en production du champ de Rabi et de l'arrivée de nouveaux opérateurs.

## II-2-1 Les différentes phases de production

### De 1957 à 1966

A partir de 1957, la production de pétrole ne cesse de croître grâce aux nombreux forages réalisés sur les champs existants, soit sur des gisements nouveaux. Le graphique suivant retrace l'évolution de la production durant cette période.

**Graphique 20 : Production de pétrole de 1957 à 1966**



Source : DGE.

En 1957, l'ensemble des réserves connues ne permettait de prévoir qu'une production pendant six ans. Dès 1962, les données changent avec l'accroissement des investissements et surtout la découverte des gisements d'Anguille et de Gamba qui modifient fortement les

<sup>1</sup> Ministère de l'Economie des Finances et des Privatisations, 25 ans d'économie gabonaise, p 54.

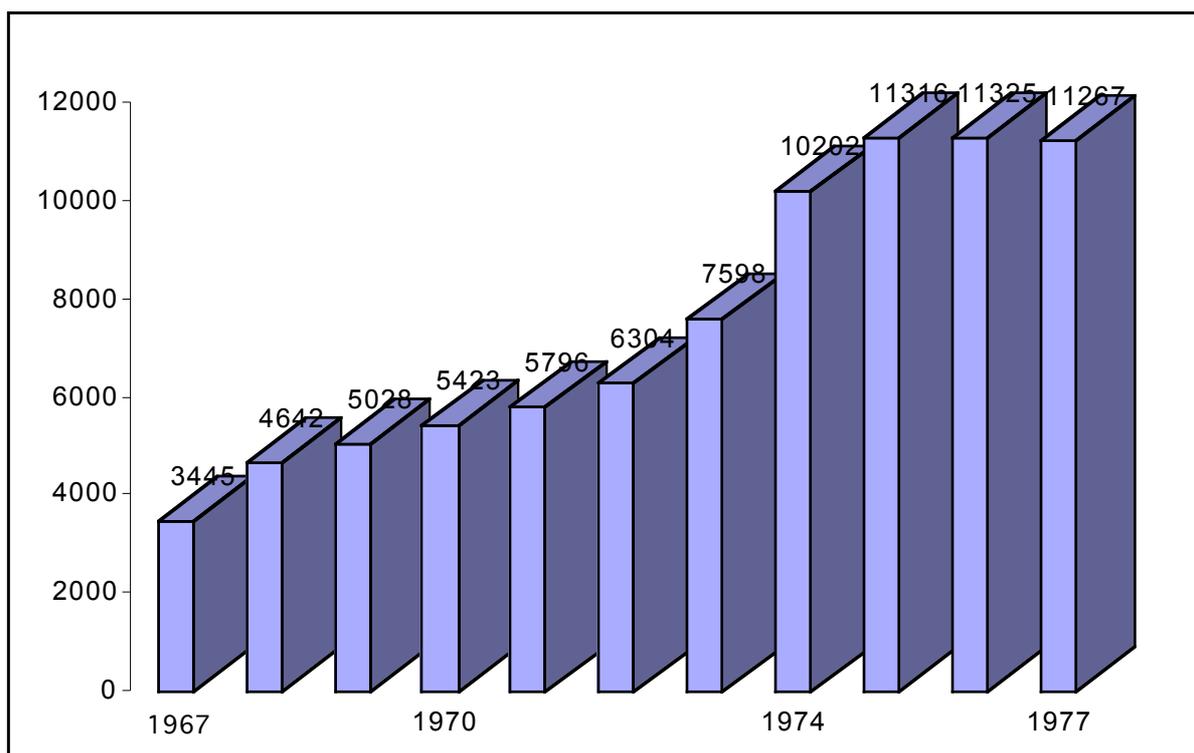
perspectives de production. Ainsi, le million de tonnes de barils par an est atteint et dépassé en 1964.

### De 1967 à 1977

La production croît rapidement grâce à la mise en exploitation des gisements d'Anguille et de Gamba. Elle double et atteint 3,44 millions de tonnes en 1967, contre 1,44 million en 1966. Plus tard, ce sont les gisements marins qui favorisent le maintien pendant cinq ans d'un débit supérieur à 10 millions.

En 1973, le premier choc pétrolier modifie toutes les prévisions économiques. On assiste à une augmentation exceptionnelle du prix du pétrole. En 1974 il est trois fois supérieur à celui de 1973, et quatre fois supérieur à celui de 1971, et pousse les producteurs à accroître la production. Cette situation donne au Gabon l'occasion de définir sa politique en matière d'exploitation. Il adopte la loi sur le pétrole qui affirme la propriété de l'Etat sur les ressources nationales et remplace ainsi le code minier de 1962, qui régissait encore ce secteur.

**Graphique 21 : Production pétrolière de 1967 à 1977**



Source : DGE.

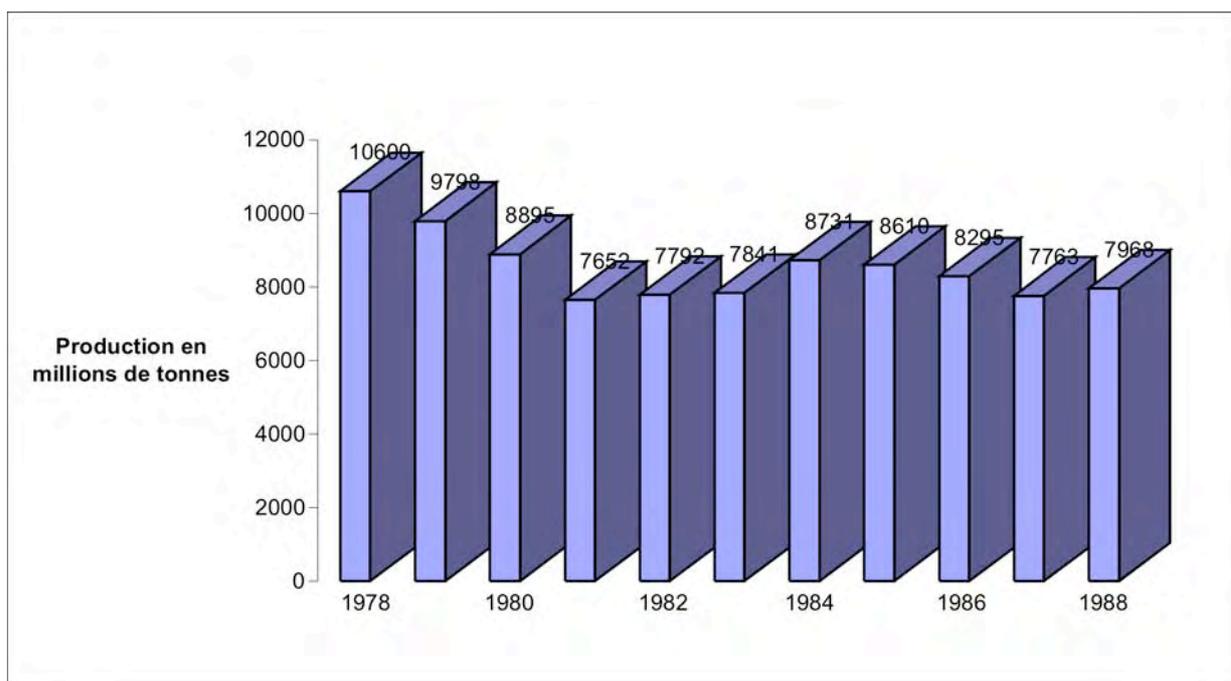
### De 1978 à 1988

On constate, au cours de cette période, que la production de dix millions de tonnes ne peut être maintenue ; elle baisse de 32,5% entre 1976 et 1981. Cette diminution résulte de

l'épuisement de nombreux gisements qui n'est pas compensé par de nouvelles découvertes malgré l'intensification des recherches.

A partir de 1982, la production enregistre une légère croissance. C'est ainsi qu'en 1984 elle atteint 8,73 millions de tonnes, soit une augmentation de 14,1% par rapport à 1981. Cette hausse est due, d'une part à la mise en exploitation de gisements nouveaux et, d'autre part, à la réalisation de travaux sur certains puits anciens.

**Graphique 22 : Production pétrolière de 1978 à 1998**

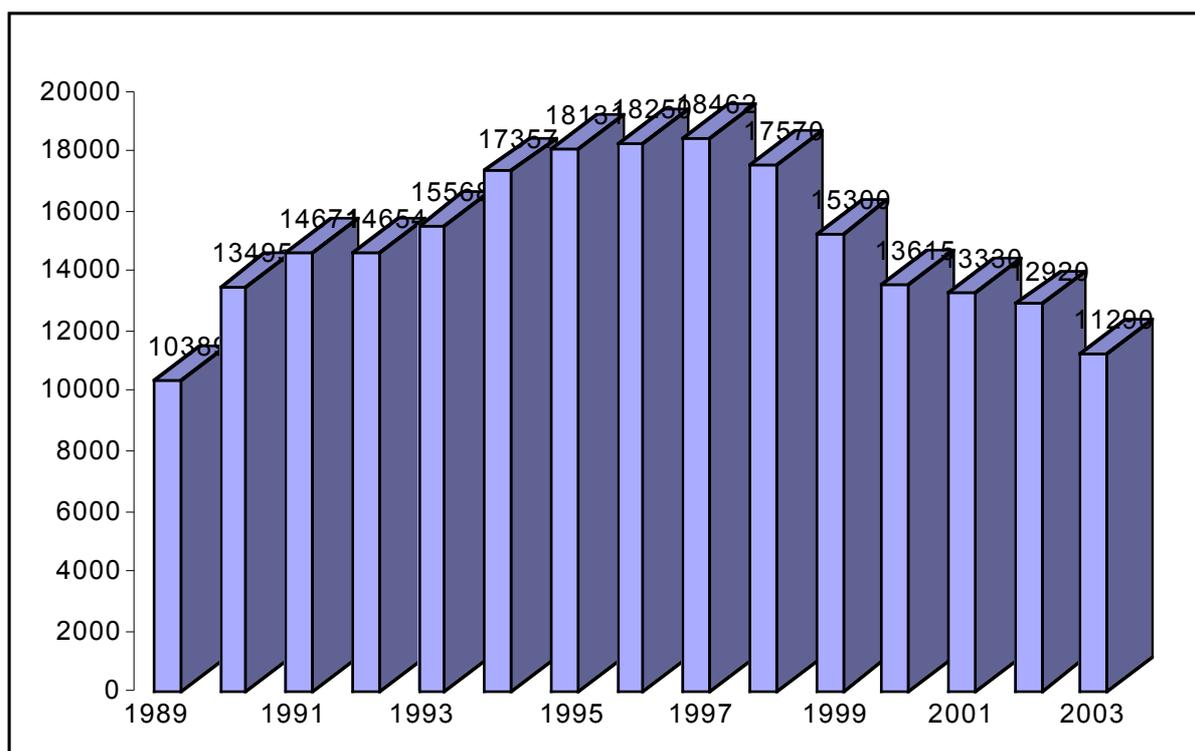


Source : DGE.

### **De 1989 à nos jours**

La production pétrolière, dont la majorité provient des puits situés à terre, est en baisse constante depuis 1998, après une hausse due à la mise en service du champ de Rabi Kounga en 1989. De 14,655 millions de tonnes en 1992, elle est passée à 15,59 millions de tonnes en 1993, 17,21 Mt en 1994 et 18,24 Mt en 1995. Les performances de la production en 1995 viennent de l'amélioration des rendements de Rabi (202 300 barils/jour) et de la mise en exploitation de nouveaux puits. La production de Rabi a atteint son niveau le plus élevé avec 10 008 millions de tonnes, soit 54,85 % de la production totale. En 1996, la production est estimée entre 18 et 19 millions de tonnes.

**Graphique 23 : Production pétrolière de 1989 à 2003**



Source : DGE.

Comme on peut le constater, la production pétrolière subit une baisse constante, due à la fois au vieillissement des champs, au déclin du champ de Rabi Kounga et de ses satellites, mais surtout à l'absence de nouvelles découvertes susceptibles de compenser le ralentissement de la production. Mais qu'en est-il des exportations ? Quel est le poids véritable de ce secteur dans l'économie de ce pays.

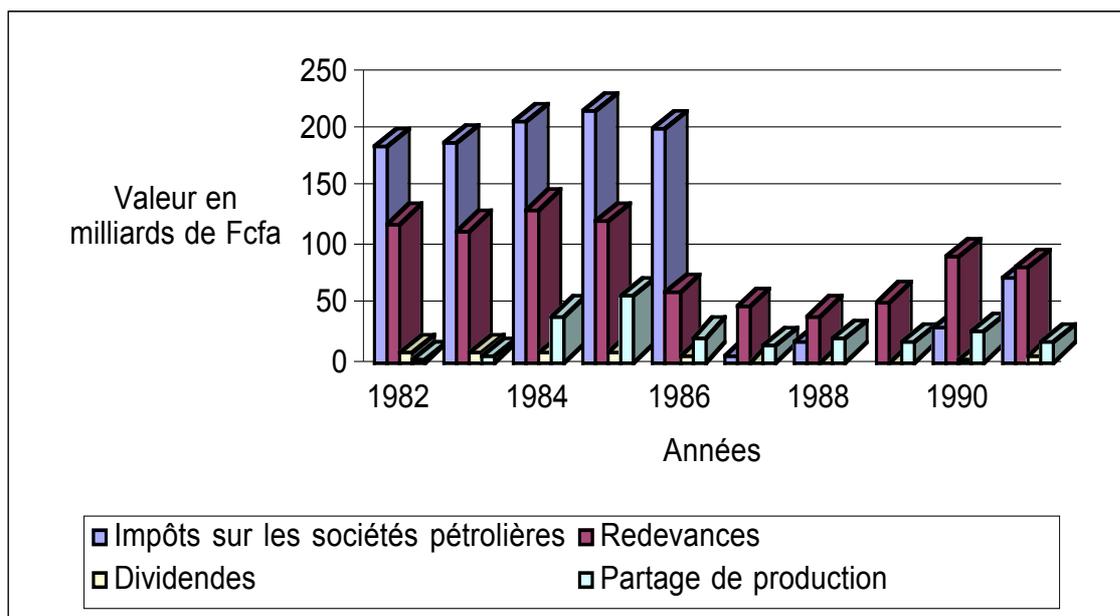
### **II-2-2 Le pétrole : un véritable poids dans l'économie**

Le pétrole pèse lourd dans l'économie nationale. Il compte pour environ 40% du produit intérieur brut, 80% de la valeur des exportations, et 60% des recettes budgétaires de l'Etat<sup>1</sup>. Les recettes provenant des impôts sur les sociétés, les redevances diverses et des contrats de partage de production représentent entre 40 et 50% du PIB pétrolier. Elles garantissent la couverture des dépenses de fonctionnement de l'Etat (salaires et charges sociales de la fonction publique notamment). Pour le Gabon, une production soutenue est nécessaire pour maintenir le niveau de vie des populations citadines qui dépendent d'une manière ou d'une autre de la manne pétrolière.

<sup>1</sup> POURTIER (R), *Le pétrole, Atlas de l'Afrique*, Gabon, p40.

**Graphique 24 : Les origines des recettes pétrolières de 1982 à 1991**

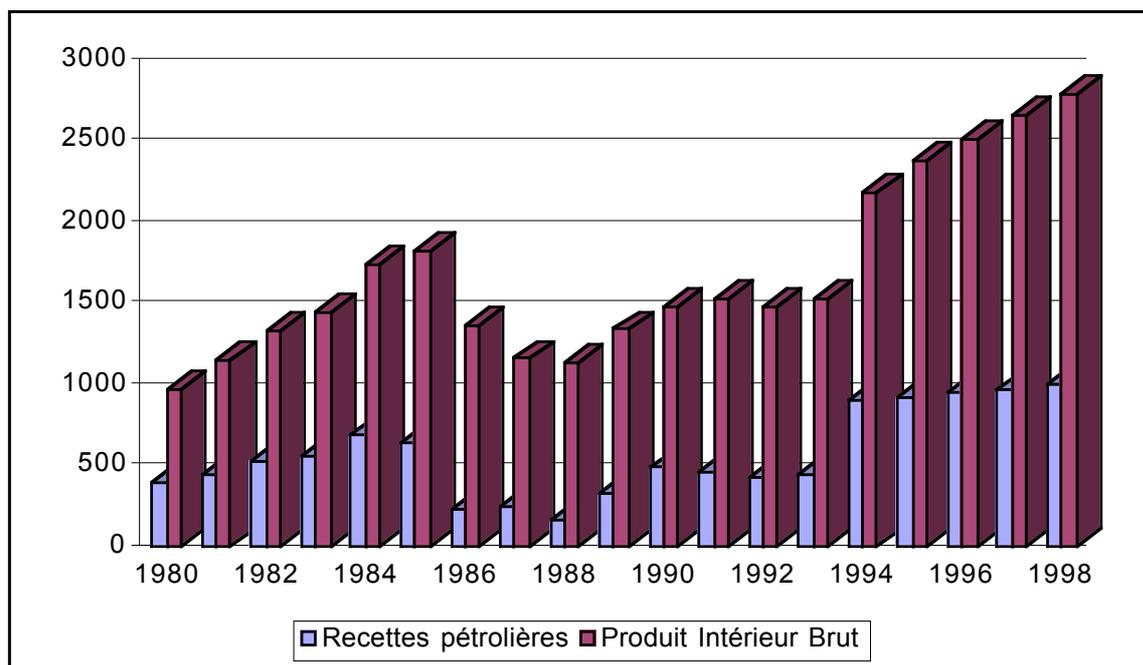
( en milliards de Fcfa )



Source : DGE.

Il en est de même de la part du pétrole dans le produit intérieur brut

**Graphique 25 : Part du pétrole dans le PIB de 1980 à 1998 (en milliards de Fcfa)**



Source : DGE.

La hausse de 1994 est étroitement liée à la valeur des exportations. Les exportations de brut ont suivi une tendance à la hausse. Elles sont passées de 13,943 millions de tonnes en 1992 à 14,807 millions de tonnes en 1993; 16,526 millions de tonnes en 1994 et à 17,504 millions de tonnes en 1995. Les recettes d'exportation ont presque doublé en 1994, à la suite

de la dévaluation du franc CFA, malgré une baisse du prix du pétrole brut<sup>1</sup>. Elles ont atteint, en 1994, 1090 milliards de F CFA contre 503,4 milliards en 1993, et 1 046 milliards en 1995.

Si le pétrole est essentiel pour les équilibres financiers de l'Etat, il ne crée en revanche que peu d'emplois directs. Le haut niveau de technologie limite à un millier d'emplois les besoins en main-d'œuvre du secteur pétrolier. En revanche, celui-ci engendre des emplois dans la sous-traitance industrielle, les services, etc ; ceux-ci restent même un des fondements de l'économie de la ville de Port-Gentil, ville pétrolière de ce pays.

Le pétrole, comme nous venons de le constater est une ressource essentielle pour l'économie nationale, mais quelles ont été ses incidences sur l'espace du Gabon ? Pour répondre à cette question, nous nous intéresserons particulièrement à la ville de Port-Gentil, où les activités de ce secteur, et surtout de Total Gabon (ancienne Elf Gabon), existent depuis près d'un siècle.

### ***III LES INCIDENCES SPATIALES DE L'ACTIVITE PETROLIERE***

Située sur l'île Mandji, au sud du cap Lopez<sup>1</sup>, Port-Gentil occupe une position remarquable au débouché du delta de l'Ogooué. Souvent présentée comme la "capitale économique", la deuxième ville du Gabon compte près de 10 000 habitants (83 000 lors du dernier recensement en 1993). Sa raison d'être tient à sa fonction portuaire: depuis sa création en 1915, elle sert d'exutoire aux produits de la forêt qui descendent par l'Ogooué. Depuis 1956, date de la découverte d'Ozouri, la ville est devenue la "plate forme du pétrole". Mais de quelle manière les entreprises de ce secteur ont-elles transformé les structures de cette ville ?

#### **III-1 Les fondements anciens de la ville**

##### **III-1-1 Le commerce de la traite**

Le XV<sup>e</sup> siècle marque le début de la présence européenne dans l'île Mandji. C'est au navigateur portugais Lopo Gonsalves que revient, en 1443, la découverte de l'île. Mercenaire à la solde d'un riche marchand de Lisbonne dénommé Fernando Gomes, il était chargé pour le compte de ce dernier de découvrir chaque année cent lieues de côtes nouvelles, suivant un

---

<sup>1</sup> Le prix du brut de référence, le Brent de la mer du Nord, est passé de 19,32 dollars/baril en 1992 à 15 dollars /baril en 1995). Les résultats des principaux opérateurs se sont nettement améliorés en 1994 au lendemain de la dévaluation et se sont consolidés en 1995 sous l'effet conjugué de la hausse de la production et de la baisse des charges non liées directement à l'activité pétrolière.

axe nord-sud, tout en installant des comptoirs. Sur l'île Mandji, Ageeza, l'actuel Cap Lopez, était le principal foyer de commerce des esclaves<sup>2</sup>.

Les découvertes des navires portugais furent exploitées par les Hollandais, les Anglais et les Français. Très rapidement la factorerie à esclaves devint florissante. La culture de canne à sucre, originaire de l'Inde et plantée dans les Amériques, nécessitait une main-d'œuvre abondante que fournissaient les négriers de toute origine : Cap Lopez et ses environs se prêtaient admirablement à ce négoce auquel les populations côtières apportaient du reste leur concours.

La découverte de l'Afrique se poursuivant, les populations qui la fréquentaient devenaient de plus en plus nombreuses. Mais, ce n'est vraiment qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, après la traite, que les explorations méthodiques commencent et que leurs résultats acquièrent un sens. L'Ogooué et son vaste estuaire étaient une voie d'accès que bon nombre de voyageurs étaient tentés d'emprunter, la création d'une base à terre, dans une rade abritée apparut nécessaire : c'est l'embryon de la cité actuelle de Port-Gentil.

### **III-1-2 Le Port**

Longtemps, les villes portuaires ont été les fers de lance du développement urbain car elles offraient une forme d'exacerbation de l'urbain sur de nombreux plans. La ville et le port participent assurément du même projet prométhéen de l'homme moderne et constituent de remarquables traductions spatiales de l'association du capital et de la technique<sup>3</sup>. A l'origine, le port est un débarcadère, simple plage où l'on tire des pirogues et où flottent au large, à un mât, un ou deux pavillons français. Les avantages d'un port aisément accessible aux navires attirent très vite l'attention des autorités coloniales. Des conditions particulièrement favorables se prêtent à la création d'une ville portuaire. Le choix du site est guidé par plusieurs raisons, dont : la présence d'une baie abritée, qui permet d'excellentes installations portuaires. De plus, le littoral oriental est un vaste plateau à ventilation satisfaisante, peu marécageux ; le fait que la ville soit située dans le delta du fleuve Ogooué (baie du Cap Lopez) en fait un centre d'échange, un débouché important pour l'arrière-pays.

L'année 1910 voit donc l'escale de Port-Gentil s'équiper d'un wharf en béton de 200 mètres de long sur 20 mètres de large, reposant sur des piliers en fer. L'équipement se limite à trois hangars à marchandises, un atelier, un caboteur pour le transbordement. Dans le même temps, l'administrateur français de l'époque, Robert Gamon, fait assainir le littoral. Port-

---

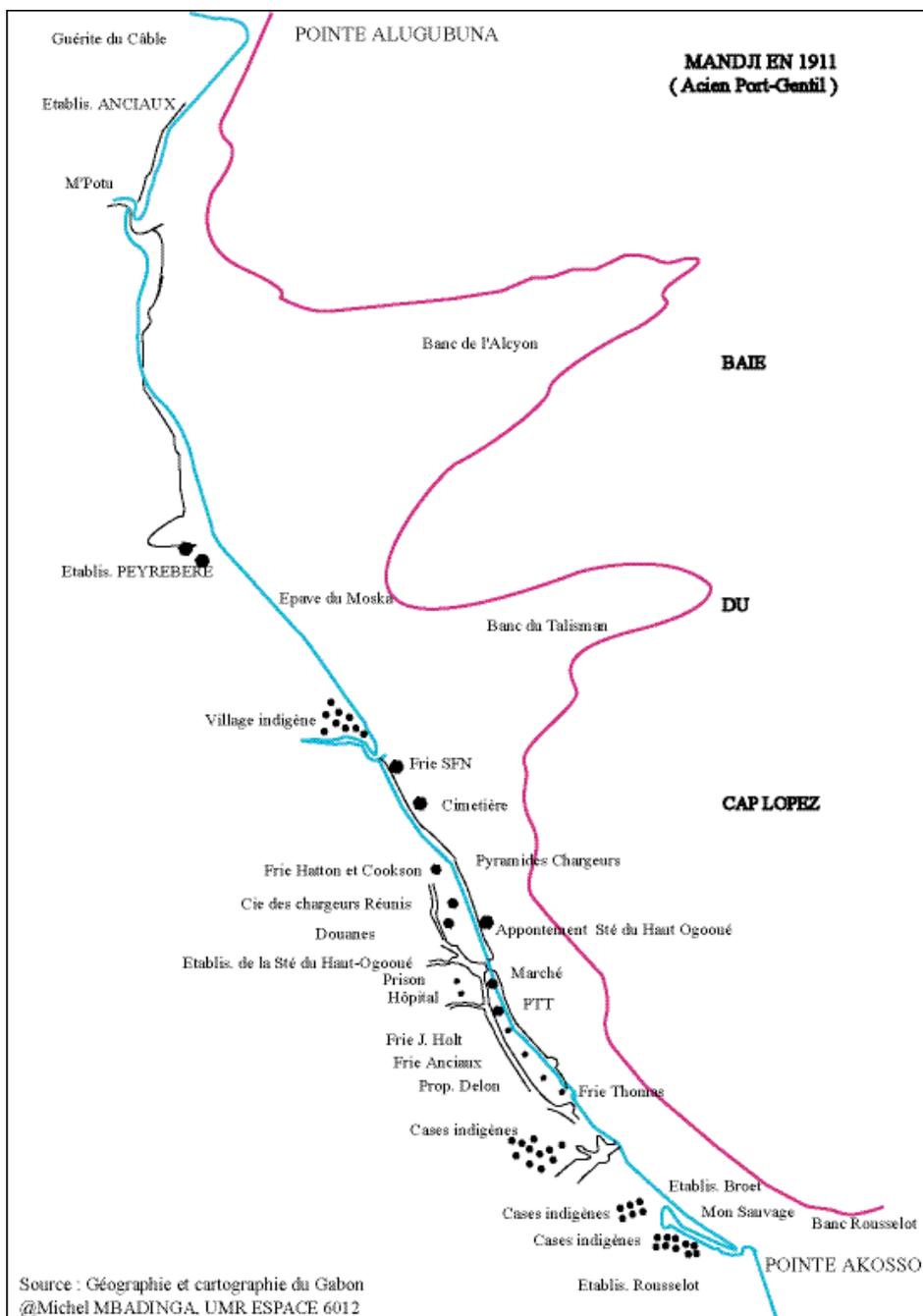
<sup>1</sup> Nom du navigateur portugais qui accosta en 1476.

<sup>2</sup> DJEKI (J.), *L'évolution récente de Port-Gentil*.

<sup>3</sup> LAVAUD LETILLEUL (V), *Mutations récentes et aménagement dans les villes-ports de la Mer du Nord*, p11.

Gentil couvre alors une dizaine d'hectares ; la population autochtone (2000 habitants au maximum) s'entasse dans la plaine, sous des abris d'écorce de bois. Autour du wharf, vivent les populations européennes ; deux magasins font leur apparition dans le nouveau quartier du littoral, et deux rues sont tracées, amorçant un plan en damier.

### Carte 14



Dès 1912, le révérend père Klain est attiré par les vertus d'une essence forestière abondante : l'Okoumé, dont les qualités techniques sont étudiées en Europe. C'est une révélation : la prospérité de l'Okoumé s'étend sur tout le pays. L'immense bassin de l'Ogooué en renferme des quantités considérables ; de plus, le fleuve dans sa partie navigable sert de tapis roulant pour acheminer, par milliers de tonnes, des grumes d'Okoumé vers Port-Gentil.

Un port à bois est aménagé en 1940 et une société française de bois s'installe. La ville s'agrandit. Parallèlement, l'agglomération atteint près de 3 000 habitants dont plus de la moitié sont attachés aux activités liées au bois.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la prospérité du commerce nécessite à Port-Gentil, comme dans la plupart des escales des fleuves, un ouvrage permettant l'accostage direct des navires ; mais la guerre rend impossible la bonne marche des travaux. Il faudra attendre seize ans, précisément en 1958, pour que cette ville devienne un port-môle<sup>1</sup>.

La découverte du pétrole donne un nouvel essor aux activités portuaires de la ville et partant à un meilleur déploiement des infrastructures sur l'île.

### **III-2 L'impact des activités pétrolières sur l'organisation spatiale de la ville de Port-Gentil**

En 1926, Port-Gentil compte 2 000 habitants<sup>1</sup>; si en 1952 elle atteint 11 100 habitants, plus de la moitié de la population active est employée dans l'usine de bois de la Compagnie forestière du Gabon (CFG). Dès l'époque des premières prospections, confrontée à un manque de main-d'œuvre locale, la mission de prospection de pétrole en AEF entreprend de vastes campagnes de recrutement d'ouvriers dans les villes avoisinantes. Il faut trouver des logements pour ces nouveaux venus. Afin de satisfaire cette demande l'entreprise se lance dans un vaste programme de construction de logements dans différentes zones, et d'infrastructures de toutes catégories.

#### **III-2-1 La construction des logements des agents**

**La Cité Roger Buttin**, est la plus ancienne zone de logements de Total Gabon. Les travaux ont débuté en 1957 et sont achevés en 1958. Au total 116 bâtiments alignés les uns derrière les autres, et séparés en blocs de trois pièces chacun. La cité est divisée en trois secteurs constitués par un nombre inégal d'appartements. Les 229 appartements de cette cité ont été gratuitement mis à la disposition des anciens employés et ouvriers de la société.

---

<sup>1</sup> Long de 216 mètres, il permit l'accostage des chalands d'un tonnage maximum de 200 tonnes, ainsi que de remorqueurs dont le tirant d'eau ne dépassait pas 3 mètres. Le quai disposait de 6250 m<sup>2</sup> de terre-plein de stockage et de 4473 m<sup>2</sup> de hangars.

<sup>1</sup> DJEKI (J), *L'évolution récente de Port-Gentil*, Thèse de doctorat, p 110.

### **Illustration 7 : Vue partielle des logements de Roger Buttin**



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

**La Cité Mosquée**, située à proximité de la grande mosquée de Port-Gentil, d'où son nom, elle fut construite en 1958. Elle compte 18 villas de trois à quatre pièces, sur un site mis à la disposition de l'entreprise par les autorités publiques. Les logements étaient attribués aux agents de catégories EO (employés ouvriers) et ATHQ, (agents techniques hautement qualifiés) en location vente<sup>1</sup>, payables en dix ans.

Suivent les logements de Namina<sup>2</sup> réservée aux agents de catégories EO, ATHQ ; de Otando en 1958 ; de Satom en 1969 ; puis de la Savonnerie de 1969 à 1972, de Akosso en 1973, et de Matanda entre 1974 et 1975.

---

<sup>1</sup> Le coût moyen d'une villa s'élevait à 540.000 F cfa pour les villas de trois pièces et à 600.000 F cfa pour celles ayant quatre pièces.

<sup>2</sup> Dénommée, tour à tour, Camp Dahoméen (La S.P.A.E.F avait recruté des expatriés africains à cause de l'insuffisance des travailleurs nationaux , et la plupart de ces travailleurs provenaient du DAHOMEY actuelle République du Bénin) , puis Camp Namina par la suite. Elle ne sera revendue à ses occupants que dans les années 1969 - 1970.

### **Illustration 8 : Vue des logements d'Akosso**



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

Depuis le milieu des années 1990, face aux difficultés rencontrées par la société dans ses activités pétrolières, les dirigeants incitent plutôt les agents à une accession à la propriété.

#### **III-2-2 Contribution à la mise en place d'infrastructures sociales**

La contribution de Total Gabon à la création d'infrastructures sociales touche aussi bien le domaine de la santé que celui de l'éducation, ainsi que celui de la culture. La société construit une école primaire de six salles de classes. C'est d'ailleurs la seule école proche des habitations des agents situés dans l'enceinte du village Roger BUTTIN. Cette école qui a été refaite, a été cédée à la municipalité de Port-Gentil.

### **Illustration 9 : Ecole Roger Buttin**



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

La ville a été dotée de deux crèches et d'une école maternelle. Les deux crèches, qui peuvent recevoir près de 120 enfants (mais en reçoivent beaucoup plus, la ville de Port-Gentil souffre d'un manque crucial de structures de ce genre) ont été créées pour les familles des cadres de l'entreprise, mais elles accueillent aussi les enfants de quelques grandes personnalités de la ville. L'école maternelle peut accueillir 250 enfants de trois à cinq ans, avec quatre grandes salles de classes, trois salles de repos, des salles de jeux, un préau couvert et des locaux techniques entièrement climatisés comprenant des réfectoires, une cuisine, des blocs sanitaires et une buanderie. Le coût de ces installations a été estimé à près de 300 000 000 de francs cfa.

Dans le domaine de la santé, ont été créés une clinique et un centre médical, équipés d'un laboratoire moderne, d'une pharmacie et d'une salle de soins dentaires. C'est dans la clinique que sont effectués tous les examens du personnel de l'entreprise et de leurs familles. L'exiguïté du local ne permet l'hospitalisation des employés que pour une courte durée ; la clinique ne dispose que 14 lits. Le centre médical, par contre, situé dans l'enceinte de Roger BUTTIN, reçoit un peu plus de monde. Il est équipé d'une maternité et de chambres d'hospitalisation de longue durée.

A côté de ces deux unités hospitalières, Total Gabon, par le canal de la “Fondation Elf Gabon”<sup>1</sup> a doté les populations de Port-Gentil d’un hôpital pour les grandes endémies. Inauguré le 14 octobre 1994, cet établissement est un centre de soins à la fois préventifs et curatifs, équipé d’un dispensaire de 44 lits, dont 4 lits d’isolement destinés aux malades contagieux.

Sur le plan culturel et sportif, la ville de Port-Gentil a bénéficié d’un complexe qui occupe une superficie de 200 m<sup>2</sup> et accueille en moyenne 200 personnes par jour. Il comprend, pour la partie culturelle : une bibliothèque ; une salle d’art plastique et un laboratoire photographique ; une discothèque ; une vidéothèque.

Les ateliers d’artisanat offrent un riche éventail d’activités comme la sculpture sur bois, la poterie, la vannerie, la peinture sur soie, la couture, ... Pour les activités sportives, le complexe culturel et sportif dispose d’un hall polyvalent (tennis, basket, volley, hand-ball), des salles de squash, de karaté et de judo, de danse, de gymnastique et de ping-pong. Le coût des travaux de ce complexe a été estimé à 640 millions de francs CFA.

#### **Illustration 10 : Centre culturel Roger Buttin**



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

---

<sup>1</sup> La Fondation Elf existe depuis 1982. Reconnue d'utilité publique, sa création répond à une volonté de regroupement de toutes les activités de mécénat du groupe au sein d'une structure juridiquement autonome et distincte de ses activités économiques. Les actions du mécénat portent principalement sur l'éducation, la santé, la culture, ... C'est dans ce cadre que l'hôpital des Grandes endémies de Port-Gentil a vu le jour.

## Illustration 11 : Installations sportives



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

La participation des entreprises du secteur pétrolier ne s'est pas limitée aux équipements sportifs et culturels, elles ont montré également leur souci de doter la ville d'infrastructures susceptibles de répondre à une demande grandissante de tous les secteurs économiques, par les investissements de sa fondation, ou encore par l'intermédiaire de la provision pour investissements diversifiés (PID)<sup>1</sup>.

### III-2-3 Les infrastructures économiques

#### III-2-3-1 Les structures liées à l'activité pétrolière

L'industrie pétrolière demande un haut niveau de technologie. Un certain nombre de structures, ont ainsi été mises en place par Total Gabon afin d'optimiser le rendement de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Depuis 1974, des avenants aux Conventions d'établissement régissant les rapports d'Elf -Gabon et de la S.N.E.A avec la République Gabonaise prévoient que les sociétés pétrolières et minières constitueront chaque année une provision pour investissements diversifiés ( P.I.D ) égale au maximum du dixième de leur chiffre d'affaire réel. Les sommes dégagées chaque année au titre de la P.I.D permettront aux sociétés Elf -Gabon et S.N.E.A d'effectuer des investissements ou de s'engager financièrement soit, dans des domaines où elles possèdent une compétence particulière, soit dans d'autres activités industrielles faisant appel aux hydrocarbures comme source d'énergie, ou comme matière première ; soit enfin dans des projets sans liens directs avec le pétrole, mais qui contribuent au développement économique et social du Gabon.

### III-2-3-1-1 Les entreprises de raffinage et de commercialisation

La **Coger** fut créée en 1976 à la Pointe Clairette, sur la façade de la baie du cap Lopez. Elle avait une capacité de production d'un million de tonnes, portée quelques années plus tard, à un million et demi de tonnes. La Coger était spécialisée dans quatre types de productions, à savoir le kérosène, le naphtha, le gas-oil et le fuel-oil, tous destinés à l'exportation. Aujourd'hui la société n'existe plus. Ses installations sont revenues à la SOGARA qui reste la seule usine spécialisée dans le raffinage.

La Société gabonaise de raffinage (**Sogara**) a été créée en 1967 pour approvisionner le Gabon et les pays voisins en produits finis. Son capital est détenu par l'Etat gabonais à concurrence de 25%, Total Gabon 18,7%, et le reste est partagé entre les différentes compagnies pétrolières, Shell-Gabon, Total, Mobil, etc. La Sogara dispose d'une distillation primaire de 1,2 million de tonnes par an, et a une capacité annuelle de production de 800 000 tonnes de produits raffinés. En 2000, le volume de brut traité était de 515 779 tonnes pour le compte propre et de 104 102 tonnes pour le compte de tiers soit un total de 619 881 tonnes, en baisse de 24,3% par rapport à 1999. La baisse observée serait semble t-il, due à une panne d'électricité.

**Tableau 22 : Evolution de la production de Sogara de 1997 à 2000**

(En tonnes)	1997	1998	1999	2000
Total brut traité	711 219	783 000	819 000	619 881
Compte propre	579 755	645 000	694 000	515 779
Compte tiers	131 464	138 000	125 000	104 102

Source : DGE.

Les prix des produits pétroliers fournis par la Sogara sont jugés élevés par les entreprises de distribution, malgré le décret n° 001217/PR/MFEBPP du 25 septembre 1998, instituant un mécanisme d'indexation des prix des hydrocarbures raffinés de la Sogara sur les prix à l'importation, ils se présente de la manière suivante :

**Tableau 23 : Evolution des prix des produits raffinés**

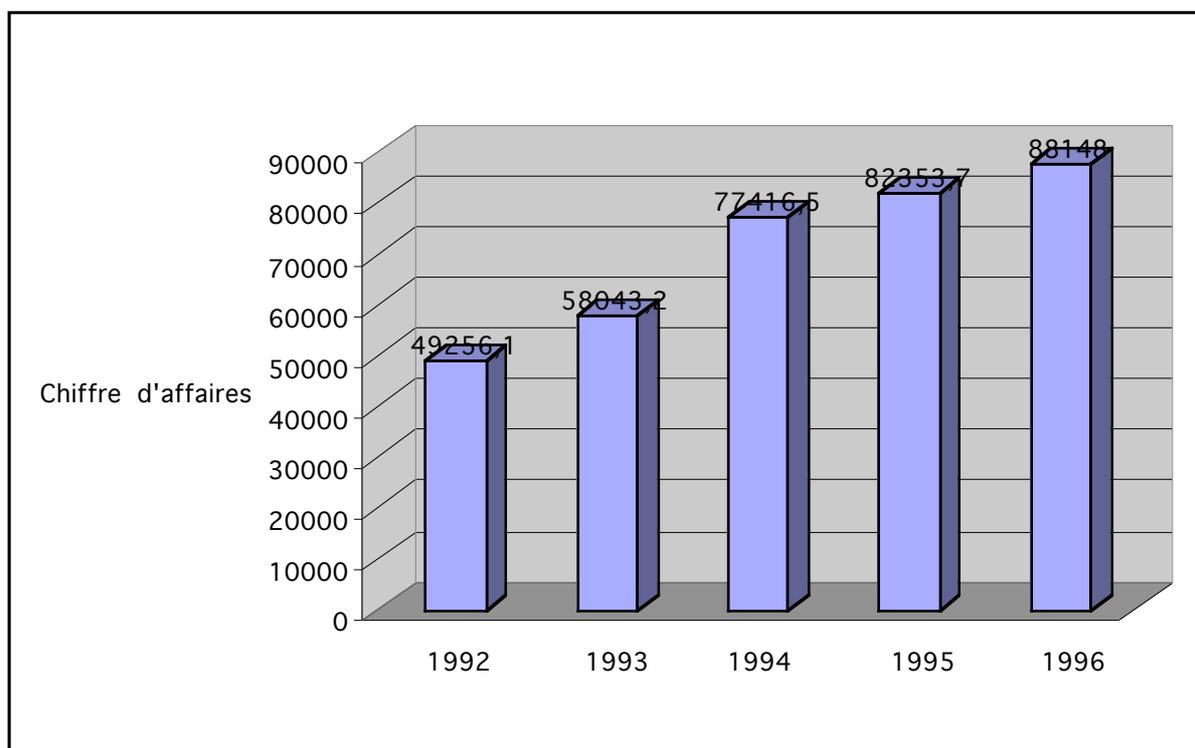
Francs CFA/litre	Prix au 1 <sup>er</sup> mai 1995	Prix au 1 <sup>er</sup> février 1999	Prix au 1 <sup>er</sup> août 1999	Prix au 1 <sup>er</sup> septembre 1999*
Super	350	320	365	380
Gaz-oil	215	200	240	250
Pétrole lampant	140	120	165	160
Gaz de bitume	4 500	4 800	5 400	5 800

Source : DGE.

\* prix en vigueur en 2002.

La vente des produits pétroliers a longtemps été assurée par Pizolub, entreprise créée à partir des fonds de la provision pour investissements diversifiés (la participation de la société Total Gabon au capital de Pizolub, à travers la PID, s'élevait à 500 millions de francs cfa en 1996). Depuis une date récente, elle devient la chasse gardée de quatre sociétés Total Gabon, Shell, Fina, et Mobil, organisées au sein du groupement des professionnels du pétrole (GPP). Les activités de cette branche d'activité évoluent favorablement ; au cours de l'activité de 1996, elles ont généré un chiffre d'affaires de 88 148,1 millions de francs CFA contre 82 353,7 en 1995, soit un accroissement de 7,04 %.

**Graphique 26 : Evolution des ventes des produits pétroliers**



Source : DGE.

Mais, l'évolution de cette activité reste directement liée à l'intensification des activités forestières et pétrolières, au développement des activités du bâtiment et des travaux publics.

### *III-2-3-1-2 L'activité pétrolière et l'effet d'osmose*

L'industrie pétrolière, comme la plupart des activités minières, se caractérise par sa propension à concentrer autour d'elle un nombre important de sociétés aux activités diverses parfois complémentaires. La société Total Gabon, ne pouvant à elle seule assurer l'activité liée au pétrole, a fait appel à des entreprises sous traitantes pour des actions de la recherche, du développement des gisements ou de l'entretien d'infrastructures. Leur nombre est relativement grand, compte tenu des spécificités relatives à leur domaine d'intervention.

**Tableau 24 : Sous-traitance autour de l'activité de Total Gabon**

Domaine d'intervention	Entreprises concernées ( 1 )
Ferronnerie - soudure	S.E.M.T.S ; S.T.S
Forage	Anadrill , Dowel , Sedco
Sismique	SCHULMBERGER
Gardiennage	S.G.S
Transport Fluvial et maritime	Damen
Transport terrestre	Buzzicheli
Electricité	Diet-man , SOGEC, ...
Electronique	SNEF

Source : Total Gabon, DIC.

(1) Liste non exhaustive

La complexité de cette activité a eu un double effet sur son environnement : effet d'entraînement d'une part, et effet de stoppage de l'autre. Les effets d'entraînements ont joué au profit des activités aval. Constituant un pôle de croissance, l'industrie pétrolière a entraîné la naissance d'autres industries liées à son fonctionnement, au développement des activités portuaires (Effets centripètes). Les effets de stoppage ont été observés par le fait que l'activité pétrolière a aussi constitué un facteur d'attraction et de concentration démographique (effets centrifuges), comme nous l'avons mentionné plus haut.

### **III-2-3-2 Les autres structures économiques**

Elles concernent plusieurs domaines d'activité allant de l'agriculture à l'industrie en passant par les services touristiques. C'est d'ailleurs sur ce dernier cas de figure et surtout du secteur agricole que nous avons souhaité orienter nos propos.

#### *III-2-3-2-1 La société agricole de Port-Gentil*

Avant 1976, l'approvisionnement de la ville de Port-Gentil en produits maraîchers dépendait presque en totalité de l'extérieur. Ce mouvement a été accentué par l'exode rural et la modification des habitudes alimentaires des citoyens. Port-Gentil connaissait de ce fait de gros problèmes de ravitaillement en légumes frais, faute de disposer d'un sol propice à l'agriculture. Pour en finir avec cette dépendance alimentaire, une étude moderne des cultures maraîchères est menée conjointement entre la société Total-Gabon et le gouvernement

gabonais en 1972, et, aboutit en 1976, à la création d'une unité de cultures maraîchères en hydroponie à Port-Gentil : Agripog.

Cette société a mis en œuvre des cultures de plein champ sur une superficie de sept hectares, en utilisant un engrais organique, «la drêche», provenant des déchets de la Société des brasseries de l'Ogooué maritime (SBOM) qui fournit un fumier de très bonne qualité. Mais, le niveau actuel de production d'Agripog est insuffisant pour l'exportation. Créée d'abord pour satisfaire les besoins alimentaires des occidentaux vivants à Port-Gentil, Agripog alimente presque toutes les populations installées tant dans l'Ogooué Maritime que dans l'Estuaire.

### *III-2-3-2-2 Le soutien aux équipements touristiques*

De par sa position sur la façade atlantique, Port-Gentil est à la confluence de deux grandes voies de circulation : l'Atlantique, d'une part, et l'Ogooué de l'autre. Cette situation donne à la ville de belles prédispositions de développement touristiques. C'est pour renforcer sa capacité touristique que Total Gabon, à travers la PID, a doté la ville, en 1980, d'un hôtel d'une capacité d'accueil de 200 places. Situé au cœur même de la ville, et en bordure de mer, l'hôtel Méridien Mandji est une Société anonyme dans laquelle Total-Gabon participe au titre de la PID, à hauteur de 630 millions de francs cfa, soit 27,6% du capital.

### **III-2-3-3 Le développement des activités de commerce**

Toute hausse démographique en milieu urbain a, entre autres conséquences, la croissance des activités commerciales. La croissance démographique de la ville de Port-Gentil (2000 habitants en 1926 ; 11 100 en 1952 ; 20 000 en 1960 ; 47 000 en 1972 et autour de 83 000 habitants au dernier recensement de 1993), a été parallèle au développement économique de la ville. La population a été multipliée par dix de 1926 à 1952 ; et par quatre de 1952 à 1972. La croissance de la population a entraîné *de facto* celle du secteur commercial, avec un développement tous azimuts de l'activité commerciale (grossistes et détaillants), la naissance d'une kyrielle de petits métiers liés à l'artisanat et par voie de conséquence une extension de la ville et de sa zone commerciale.

### *III-2-3-3-1 Les effets sur la diffusion des activités commerciales*

Jadis réservée à la zone du littoral, cette fonction s'est vite propagée à travers les quartiers de la ville. Port-Gentil est de nos jours doté de trois grands marchés : le marché de la ville (le plus ancien de tous), le marché de la Balise et le marché du Grand Village, dans lequel une activité commerciale intense s'est développée. Cela se remarque par le nombre grandissant d'étaux temporaires et permanents. Les étaux permanents sont en partie ceux des ressortissants étrangers (principalement Béninois et Togolais), qui vendent au détail divers produits importés. Les Gabonais opèrent en grande partie sur des étaux temporaires, pour la vente du poisson, de bananes, de taros et autres produits de consommation courante; leurs activités se développent d'une manière exponentielle depuis la dévaluation du F cfa.

Dans les boutiques qui se sont créées le long des routes, les ressortissants sénégalais, et maliens contrôlent l'essentiel du bazar. Evidemment, les Européens et les Syro-Libanais restent propriétaires des magasins de grandes surfaces, spécialisées dans la distribution des biens d'équipement.

**Les bazars :** Ce sont les établissements commerciaux les mieux garnis; on y trouve de la layette, des alcools, du matériel électro-ménager, des vêtements, des appareils Hifi-son, bref, on y trouve de tout. Ils sont en partie aux mains des populations d'origine libanaise, et pratiquent des prix défilant toute concurrence, ce qui leur permet d'accueillir les populations les plus défavorisées.

Les commerçants libanais se distinguent également par leurs facilités à consentir des crédits à la clientèle, qu'ils établissent le plus souvent sans se soucier de leur solvabilité. Depuis une dizaine d'années, ils ont diversifié leurs activités en vendant aussi des matériaux de construction, et ont mis en place un système de vente à crédit. Plutôt qu'un effet de confiance, les commerçants libanais comptent beaucoup sur leurs relations avec les autorités compétentes pour faire pression sur les mauvais clients. Ils contrôlent une partie du commerce avec l'aval des banquiers. Ils s'approvisionnent en Europe et maîtrisent tous les circuits de distributions. Bien qu'il n'y ait pas de preuve, on qu'ils ont tendance à contourner les barrières douanières, soit en trichant sur la nomenclature des articles commandés, soit par la corruption. C'est ce qui expliquerait leur prospérité.

A côté de ces grandes boutiques localisées dans tous les points de la ville, surtout aux abords des voies de communications et des marchés, on retrouve les petites activités à caractère sédentaire, mais parfois assimilables au commerce informel.

### *III-2-3-3-2 Le développement des petites activités sédentaires*

L'artisanat est un métier vieux comme le monde. L'industrie forestière dans un premier temps, puis l'industrie pétrolière ont contribué à le vivifier et à l'adapter aux circonstances actuelles. Avec l'augmentation de la population, on a vu à travers la ville de Port-Gentil se créer des activités tailleurs et couturiers, tapissiers et menuisiers, briqueteries, ferrailleurs, soudeurs, charpentiers, ... Nous allons tenter de parler de certains d'entre eux.

**Les briqueteries,** Jusqu'aux années 1960, les habitations des populations africaines étaient majoritairement en bois, grâce à une activité forestière dynamique. A partir des années 1970, le développement des cités, le niveau de vie élevé des habitants de la ville et aussi l'évolution des mentalités des populations à propos du choix des matériaux de construction sont à l'origine de la construction en brique. En dépit de la baisse des activités pétrolières, l'habitat en brique a continué à se développer sans toutefois surpasser l'habitat en bois.

**Les activités de menuiserie :** Le bois est la matière première la plus utilisée par les populations de Port-Gentil dans l'habitat, du fait de la présence dans la ville de la première industrie du Gabon. L'industrie forestière a contribué à donner à la ville une tradition, une identité reflétant le dynamisme de l'Okoumé. Les activités de menuiserie sont liées à celles du bois (planches, lattes, chevrons, ...), mais aussi des retombées financières du pétrole dont l'une des conséquences est le souci des populations autochtones de vouloir changer de mode de vie. Des ateliers sortent "living", armoires de toute sorte, canapés, bref tous ce qui concourt à rendre la vie plus agréable. Comme pour les briqueteries, ces activités se retrouvent disséminées à travers la ville, jusque dans les endroits reculés.

**Les garages automobiles :** Ce sont des établissements aux activités très variées. Ils peuvent se limiter uniquement à la vulcanisation, comme c'est le cas de la plupart des petits ateliers, mais aussi concentrer tous les petits travaux concernant l'entretien et la mise en état de vieilles épaves de véhicules. Les ateliers réparent les voitures accidentées (la tôlerie, peinture, etc...).

### **III-2-3-4 Les effets du pétrole sur l'aménagement urbain**

Bâtie sur des cordons littoraux, le site de la ville de Port-Gentil offre beaucoup de contraintes : l'absence de relief en fait une ville basse, dont l'altitude ne dépasse guère trois

mètres. On note une légère ondulation au fur et à mesure que l'on s'éloigne du littoral. Le sol, essentiellement sableux, est souvent imbibé d'eau à cause des fortes précipitations et surtout de la proximité de la nappe phréatique, qui se situe entre 90 centimètres en saison sèche et 50 centimètres en saison des pluies. Capitale économique du Gabon, Port-Gentil est une ville dont le dynamisme vient des activités portuaires<sup>1</sup>. Or malgré toutes ces prédispositions, la ville manquait encore de structures lui permettant d'assurer efficacement cette mission. C'est pour combler ces manques que des investissements ont été réalisés respectivement en 1976 et en 1982.

### *III-2-3-4-1 La construction des voies de communications*

Indépendamment de la voirie reliant les sites d'habitations de ces agents, Total-Gabon a investi dans la construction de quelques voies de communication menant vers ses installations pétrolières. Il s'agit entre autres de l'axe Port-Gentil-Cap-Lopez, long de 16 km, ou de l'axe Port-Gentil à Tchengué. Mais aussi de certaines voies à l'exemple du Boulevard Léon. Comme le canal, ce boulevard constitue une véritable épine dorsale de l'agglomération de Port-Gentil, qu'il traverse du nord au sud sur une distance de 4 686 m. La mise en service de ce boulevard, inauguré en Avril 1982, a nécessité des investissements estimés à 1,5 milliard de Fcfa.

#### **Illustration 12 : Le Boulevard Léon**



*Cliché Michel MBADINGA, avril 1996.*

---

<sup>1</sup> La fonction portuaire s'illustre par le caractère pondéreux des deux ressources principales et surtout à la présence de fonds marins permettant l'accostage de navires à quai.

### III-2-3-4-2 L'aménagement de la zone industrialo-portuaire de la Pointe Clairette

C'est un exemple d'aménagement, car il peut être considéré comme une victoire de l'homme sur la nature. En effet, cette zone a été conquise sur les marécages et la forêt de palétuviers, et a nécessité la mise en place de plus de 2 500 000 m<sup>3</sup> de sable. Elle comprend de grands terrains susceptibles d'être loués par les industries. L'infrastructure portuaire y occupe une superficie de 110 hectares et comprend les installations suivantes : un quai de commerce de 375 m de long fondé à 11 m, offrant 2 portes à quai-cargos ; un quai de pêche de 277 m ; un quai de batellerie de 75 m ; 6 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts ; 3 500 m<sup>2</sup> de terre-plein de stockage ; 120 lecteurs de zone d'activités industrielles.

La réalisation de tous ces ouvrages, mis en service en 1976, n'a été rendue possible que grâce aux concours de grosses sociétés industrielles de la ville, notamment Total-Gabon.

### III-2-3-5 Le mal "néerlandais"

Le poids du pétrole dans la vie économique de Port-Gentil et la rareté des produits alimentaires de base, due principalement à la situation insulaire de la ville, ont des conséquences très connues que l'on qualifie de "mal néerlandais". En effet, le niveau très élevé des salaires du secteur pétrolier, par rapport aux autres secteurs d'activités, a engendré une situation d'inflation telle que Port-Gentil est désignée aujourd'hui comme la ville la plus chère du Gabon. Ce phénomène s'est accentué depuis 1994, après la dévaluation du franc Cfa. Pour mieux illustrer nos propos, nous avons mené une étude comparative sur quelques denrées de consommation courante entre Libreville et Port-Gentil :

**Tableau 25 : Comparaison des prix de vente de quelques denrées alimentaires de première nécessité entre les villes de Port-Gentil et Libreville (1996 et 2002)**

Denrées alimentaires	Libreville		Port-Gentil	
	1994	2002	1994	2002
1kg de viande	1 500	1 700	2 000	3 500
1kg de poisson	1 200	1 350	2 100	2 300
1 poulet	1 500	1600	2 000	2 300
1paquet de 6 œufs	700	850	800	900
1 plaque de beurre de 250g	650	700	850	900

1 Régime de bananes	3.000	4 000	7.000	9 000
1 Sac de taros	12 000	15 000	30.000	35 000
1 paquet de manioc (10 bâtons)	1 500	2 000	4 000	5 000

Source : Source : Enquêtes personnelles réalisées en avril 1996 et 2002 .

Il ressort de ce tableau que les prix des denrées alimentaires, et même de tout autre article, sont plus élevés à Port-Gentil qu'à Libreville. Pour certaines d'entre elles, le rapport entre les deux villes va du simple au double. Pour ironiser à propos de cette situation, on a l'habitude de dire que "les prix de certaines denrées à Port-Gentil ont tendance à suivre l'évolution des prix européens, ils sont bas en saison sèche et très élevés en saison des pluies". En réalité les circuits d'approvisionnement et de commercialisation sont plus denses en saison sèche qu'en saison des pluies.

Depuis la fin des années 1950, le Gabon est entré dans un cycle économique dominé par l'extraction et l'exportation de produits pétroliers et miniers. Ce cycle contemporain de l'indépendance, a succédé à celui de l'Okoumé qui avait marqué la période coloniale. Ces deux séquences présentent un point commun : l'exportation de produits primaires bruts ou faiblement transformés. La mise en route de la production de pétrole en 1956, de l'uranium en 1961, et du manganèse en 1962 ont transformé littéralement les villes de Port-Gentil, de Moanda et Mounana.

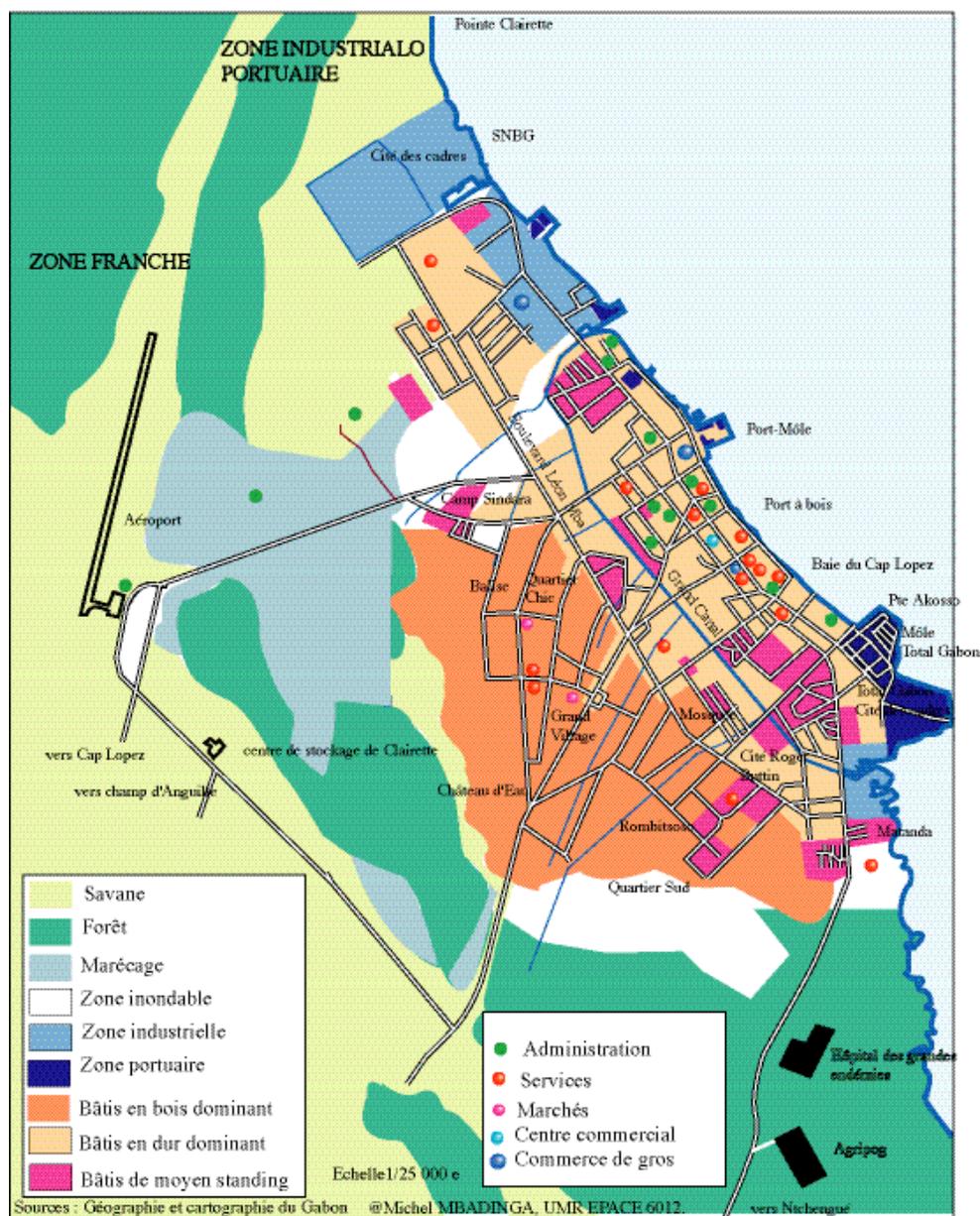
A Moanda et à Mounana, la mine a précédé la ville. Parallèlement à l'extraction des minerais, les entreprises minières ont créé de toutes pièces cités ouvrières, écoles, hôpitaux, bref, elles ont transformé les villages de Moanda et de Mounana en véritables centres urbains peuplés respectivement de 22 000 et de 7 000 habitants. Mounana est restée une cité minière, étroitement et exclusivement dépendante de la mine, tandis que Moanda a diversifié son économie dans le secteur du commerce et des services et s'est longtemps posée en rivale de Franceville.

Quant à Port-Gentil l'histoire de la ville reste liée à l'industrie pétrolière et les recettes issues de cette dernière ont financé un certain nombre d'infrastructures qui ont permis à la ville de s'agrandir. Dans l'ensemble, la structure urbaine se caractérise par une opposition entre des espaces industrialo-portuaires et des espaces résidentiels : les premiers sont localisés à la Pointe Clairette et à la Pointe Akosso tandis que les seconds se fondent dans le tissu urbain fragmenté. C'est ainsi qu'on peut observer près du littoral des résidences aérées et occupées par des cadres du secteur public et privé. La participation de l'entreprise privée à l'amélioration de l'habitat s'est manifestée par la construction de cités: cités CFG, Shell,

Sogara et Total Gabon. Parallèlement, d'autres cités planifiées, à l'image des cités Divoungui, Houagni, ... réalisées par la municipalité et les pouvoirs publics, font partie du paysage urbain. Les quartiers populaires, Balise, Grand Village, Mosquée et Chic, dominés par un habitat très dense, présentent un tout autre visage : l'auto-construction occupe une grande place dans le processus de construction d'un habitat souvent précaire.

### Carte 15

#### PORT-GENTIL : L'OCCUPATION HUMAINE ET DES DIFFERENTES ACTIVITES



Mais, si les années 1970 ont été considérées comme celles du boom pétrolier, celles qui ont suivi marquent les limites d'une économie largement dépendante de l'exportation des matières premières. A cela s'ajoute l'absence d'un véritable hinterland susceptible de soutenir une fonction portuaire diversifiée ; le chemin de fer transgabonais a contribué à détourner partiellement le transport du bois vers le port de Libreville (Owendo). L'avenir de Port-Gentil

paraît donc incertain. Toutefois, le projet de la zone franche de l'île Mandji laisse entrevoir de nouvelles perspectives de développement, à condition que ce projet devienne réalité.

Les incidences de l'activité pétrolière ne se sont pas limitées à la ville de Port-Gentil, elles ont également eu des conséquences sur certains objectifs de développement du Gabon, notamment à travers la provision pour investissements diversifiés (P I D).

### **III-2 Mais de faibles effets structurants sur l'ensemble du territoire**

L'année 1974 constitue une véritable charnière dans la croissance de l'économie du Gabon : la production pétrolière augmente de 34% par rapport à 1973, le prix de vente du pétrole passe de 3,14 dollars/baril en 1973 à 9,72 dollars/baril en 1974, le produit intérieur brut augmente, et les dirigeants politiques du Gabon et ceux des sociétés pétrolières mettent en place une provision servant à financer les infrastructures économiques de ce pays.

En effet, depuis 1974, les avenants aux conventions d'établissement régissant les rapports d'Elf-Gabon (Total Gabon) et de la SNEA avec la République Gabonaise prévoient que les sociétés pétrolières et minières constitueront chaque année une provision pour investissements diversifiés (PID) égale au plus au dixième de leur chiffre d'affaires réel. Les sommes dégagées chaque année au titre de la PID permettront aux sociétés Elf -Gabon et SNEA d'investir ou de s'engager financièrement soit dans des domaines où elles possèdent une compétence particulière, soit dans d'autres activités industrielles faisant appel aux hydrocarbures comme source d'énergie, ou comme matière première, soit dans des projets sans liens directs avec le pétrole, mais qui contribueraient au développement économique et social du Gabon. Ces investissements ont concerné tous les secteurs d'activité, de l'agro-industrie à la recherche en passant par le bâtiment, l'hôtellerie et la fabrication.

#### **III-3-1 Les effets de la rente pétrolière sur l'agro-industrie**

L'agro-industrie a démarré dans la plus grande improvisation en 1975 avec la création d'une plantation de canne à sucre dans la province du Haut-Ogooué<sup>1</sup>: elle a précédé la préparation d'un plan d'ensemble justifiant les options retenues en matière de développement agricole, et définissant les projets prioritaires. Les objectifs du Plan directeur agricole<sup>2</sup> sont

---

<sup>1</sup> POURTIE (R), Op. cit. p. 282.

<sup>2</sup> Plan directeur agricole. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural. Libreville, février, 1977. Etude effectuée par la SATEC, avec la collaboration du BDPA et des instituts de recherche. Tirant les leçons d'échecs successifs dans le domaine du développement rural, le Plan se veut résolument novateur. L'exposé des motifs est particulièrement éloquent : répondre à " la double nécessité d'homogénéiser les niveaux de revenus entre les habitants et les régions, et d'approvisionner en vivres de première nécessité les centres urbains ", le plan préconise " une agriculture fixe, intensive,

simples : répondre à une double nécessité d'homogénéiser les niveaux de revenus entre les habitants et les régions d'une part, et d'approvisionner en vivres de base les centres urbains, de l'autre.

### **III-3-1-1 L'industrie sucrière**

La culture de la canne à sucre et la production de sucre sont assurées par la Société sucrière du Haut-Ogooué (Sosuho). Cette société, créée en 1975, avait un capital de 500 millions de F CFA détenu par l'Etat gabonais (53,8 %), Elf-Gabon (19,24%) et la Société d'organisation de management et de développement des industries agro-alimentaires (Somdiaa du groupe Vilgrain) qui intervient comme opérateur technique (26,98%). Le passif et l'actif de la société ont été repris en 1980 par l'Etat, par l'intermédiaire d'une société de portefeuille créée à cet effet, la SISUGA (Société d'investissements sucriers du Gabon). La SISUGA est donc propriétaire du fonds (usine et plantation) et la Sosuho en assure l'exploitation et la gestion.

La surface de récolte était de 2 886 ha en 1995 et la production de canne à sucre s'est élevée à 200 075 t. L'usine de fabrication de sucre cristal dispose d'une capacité de production installée de 30 000 t par an dont 49 % sont utilisées. Le complexe destiné à la transformation du sucre cristal en morceaux peut produire 15 000 t de sucre. Après une baisse en 1994 où elle est passée à 13 687 t contre 15 385 t en 1993, la production de sucre est remontée à 14 500 t en 1995, pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de F CFA. La Sosuho couvre largement les besoins du marché gabonais qui étaient de 12 903 t en 1993 et de 12 495 t en 1994. Les surplus sont exportés vers certains pays de la sous-région (Tchad et Congo). Mais le prix de revient de Sosuho est élevé, ce qui limite les possibilités d'exportation. En outre, Sosuho a bénéficié d'une protection jusqu'en 1997, date à partir de laquelle les importations ont été soumises à des restrictions. Sosuho produit aussi des légumes (tomate, concombre, aubergine, piment, gombo et salade) et des fruits (ananas). Elle dispose de 300 ha de pépinières, 16 ha d'ananas et 24 ha de culture de cayeux.

### **III-3-1-2 Agrogabon et la filière corps gras**

Le marché national en corps gras est en partie couvert par la Société de développement de l'agriculture au Gabon, Agrogabon, créée en 1976, dont les activités agro-

---

mécanisée et salariale”, autrement dit, il prend l'exact contre-pied de l'agriculture traditionnelle, itinérante, familiale et dépourvue de tout outillage. Ce choix, qui découle d'une logique technocratique, vise à faire table rase des systèmes, il est vrai chancelants, d'organisation du monde rural, plutôt qu'à chercher les moyens de les vivifier.

industrielles ont été séparées de celles de l'élevage en 1990. Agrogabon a pour mission de satisfaire les besoins nationaux en produits oléagineux et leurs dérivés par l'exploitation du palmier à huile. Son capital social, de 2,788 milliards de F CFA, est réparti entre l'Etat gabonais (92,75%), Socfinco (3,14%), Shell Gabon (2,39 %), Ceca-Gadis (0,77%), Libremag (0,38 %), Cie Van Lancker (0,11 %), Omnium Technique Gabonais (0,11 %), Sonadig (0,06%) et divers privés nationaux (0,29 %).

Agrogabon a deux complexes, tous deux situés dans la province du Moyen-Ogooué. Le complexe agro-industriel de Makouké dispose d'une palmeraie de 7 500 ha répartis en cinq plantations (Bindo, N'Gounié, Foula, Ogooué et Zilé) et d'une huilerie d'une capacité de 30 t de régimes/heure, mise en service en 1983 et produisant de l'huile rouge. Le complexe industriel de Lambaréné possède une usine de fractionnement d'une capacité annuelle de 14 000 t d'huile brute, soit 9 000 t d'oléine, et une savonnerie d'une capacité de 4 500 t de savons de ménage et de 200 t de savon de toilette par an, mises en service en 1986. Enfin, dans la région de la Nyanga, Agrogabon gère 414 ha de palmiers à Moabi dans le cadre d'une opération zonale intégrée.

La superficie exploitée est de 6 004 ha en 1994, en hausse par rapport à 1993 (4 953 ha) et de 6 631 ha en 1995. La production de régimes atteint 73 290 t en 1994, 85 316 t en 1995 et est estimée à 90 000 t en 1996. Elle a permis de produire, en 1994, 14 725 t d'huile rouge (soit un taux d'extraction de 20,13%), 17 957 t en 1995 et à 90 000 t en 1996. La production d'oléine était de 7 526 t en 1994, de 7 406 t en 1995 et en 1996 de 8 500 t. Celle de savons de ménages atteint 3 377 t en 1994, 3 442 t en 1995 et 4 000 t en 1996. Mais la production de palme brute d'Agrogabon couvre environ 82 % du marché national, celle d'huile de table (oléine) 73 %, celle de savons de ménage 42 % et celle de savon de toilette 3,5 %. La part de marché de la société est limitée par l'insuffisance des stocks et des capacités de production. En fonction des excédents de production, Agrogabon exporte vers les pays voisins des acides gras, de la stéarine et de l'huile brute dont les ventes fluctuent d'une année à l'autre.

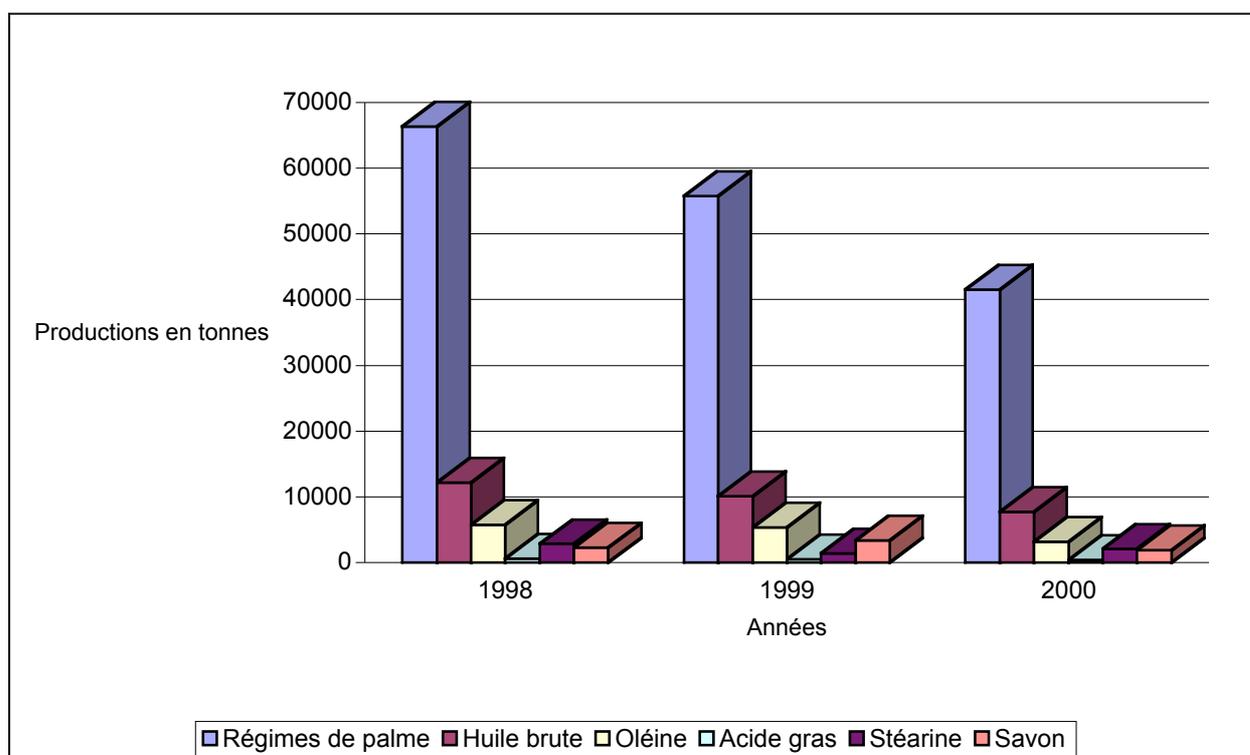
Le chiffre d'affaires d'Agrogabon est passé de 8,717 milliards de F CFA en 1993 à 11,408 milliards en 1994, et n'est que de 10,985 milliards en 1995, un montant inférieur aux prévisions (14,012 milliards), en raison de nombreux arrêts dus aux matériels vieillissants et de prix de vente inférieurs au prix budgétisé. Malgré la faiblesse du chiffre d'affaires, le résultat net comptable est bénéficiaire pour 325 millions de F CFA en 1995, mais en deçà des prévisions. Toutefois ces résultats ne permettent pas de dégager une trésorerie permettant le renouvellement des équipements. Or l'entreprise a des difficultés à trouver des financements extérieurs. Agrogabon, dont les subventions ont été supprimées à partir de 1991, n'a plus le

monopole de l'importation, suite à la décision gouvernementale de libéraliser les importations des huiles de table, et le régime de convention d'établissement dont elle bénéficiait a été supprimé en 1996. Ces mesures se sont traduites par une perte de parts de marché et Agrogabon subit de plus en plus la concurrence des importations en provenance des pays voisins, notamment pour le savon de ménage.

La réalisation d'investissements (10 milliards de F CFA), qui permettraient de doter la société d'un outil de production performant et d'étendre les capacités de production, constitue la réponse à la faiblesse de sa productivité et de sa compétitivité - les contraintes structurelles, coûts de production élevés, manque de trésorerie, autofinancement insuffisant, sont fortes - et surtout à l'insuffisance de la production. Agrogabon fait partie des entreprises à privatiser. La privatisation pourrait être l'occasion d'une restructuration technique de la partie agricole en regroupant les unités de production et en allégeant les coûts de transport afin de redynamiser cette branche de l'agro-industrie dont les activités sont en déclin.

La production de régimes de palme est passée de 55 721 tonnes en 1999 à 41 525 tonnes en l'an 2000, soit un recul de 25,5% qui s'explique par la baisse des rendements et le manque d'entretien des plantations, comme nous l'avons mentionné plus haut ; mais aussi par le mécontentement des agents qui ne perçoivent plus régulièrement leurs salaires.

**Graphique 27 : Evolution de l'activité d'Agrogabon de 1998 à 2000**



Source : DGE, Agrogabon.

En dehors de la stéarine, dont la production augmente de 54,2%, les autres productions enregistrent une baisse, du fait des difficultés financières que rencontre l'entreprise.

Au-delà des décisions qui seront prises (fusion/scission, l'Etat restant propriétaire des plantations industrielles et la société concessionnaire étant chargée de l'exploitation, de la production et de la commercialisation), le développement de la filière doit passer par une extension du volet villageois.

Pour satisfaire la demande en corps gras, le Gabon a recours à des importations de graisses et huiles animales et végétales. Celles-ci ont baissé entre 1993 et 1994 et se sont établies à 1,56 milliard de F CFA. Parmi les fournisseurs, les Pays-Bas viennent en tête (65,5 % des parts de marché), suivis de la France (14,6 %). La part de la Côte d'Ivoire se maintient et représente environ 14,5 % du marché.

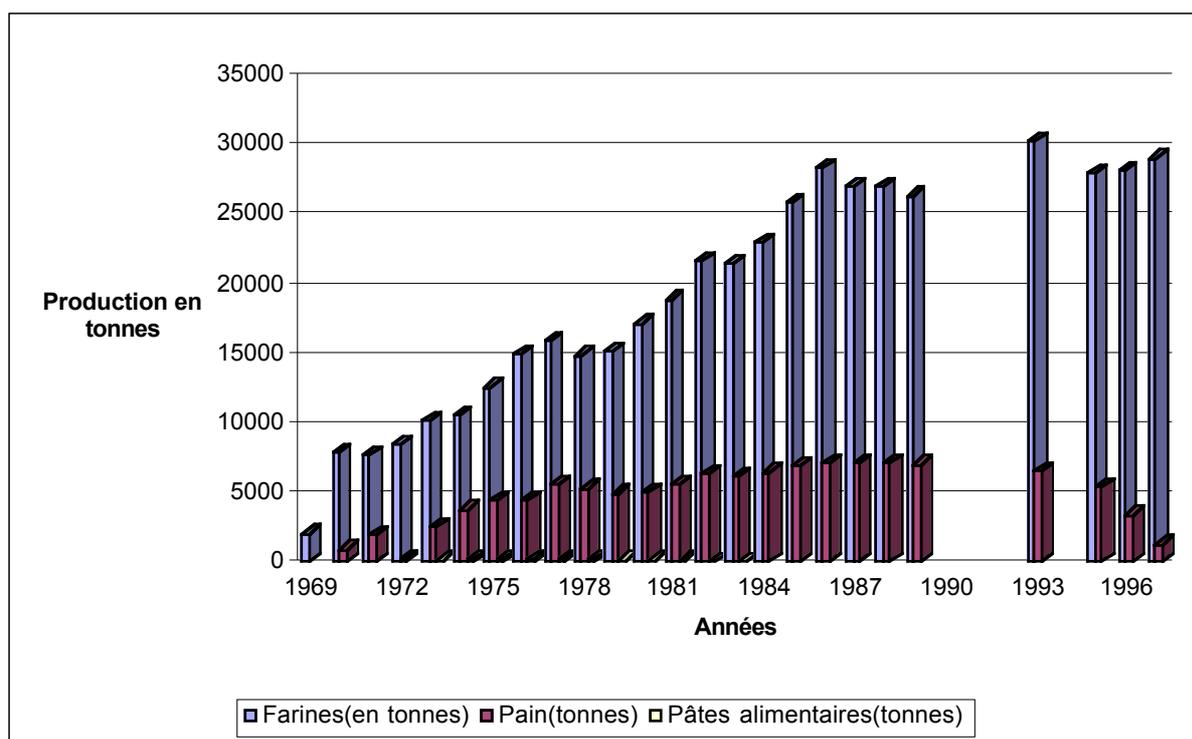
### **III-3-1-3 La Société meunière et avicole du Gabon (SMAG)**

Société à participation financière, créée en 1968, est l'unique producteur de farine de blé au Gabon. Son capital, de 1,155 milliard de F cfa, est détenu majoritairement par Somdiaa (49,75 % des parts sociales), à hauteur de 33,5 % par l'Etat gabonais, de 5 % par la Sonadig; le reste étant partagé entre des investisseurs privés français et gabonais (dont Shell Gabon).

Les activités de la SMAG sont diverses. La société produit des oeufs (1,5 million par mois) et de l'aliment pour bétail (entre 200 t et 225 t/an pour alimenter les poulets de sa ferme d'élevage située à Ncoltang). Elle produit également de la farine et du pain. Pour assurer sa production annuelle d'environ 28 000 t de farine, soit 90 % de la consommation nationale, elle importe 40 000 t de blé, dont 75 % provenant d'Europe, le reste venant des Etats-Unis. La meunerie tourne à 75 % environ de ses capacités. Avec ses 24 millions de baguettes de pain par an fabriquées et distribuées à travers le Gabon par ses boulangeries situées à Libreville, Franceville, Port-Gentil et Moanda) mais également par un réseau de petits revendeurs indépendants, la SMAG satisfait environ 20 % du marché de la boulangerie. La production de farine et de pain est en baisse depuis 1993 (27 921 t de farine en 1995 contre 30 217 t en 1993 et 5 335 t de pain contre 6 437 t en 1993).

Le chiffre d'affaires aurait été de 14,43 milliards de F CFA en 1995 (avec une perte nette estimée à 1 milliard) contre 13,812 milliards en 1994. La dévaluation a eu des répercussions négatives sur l'activité de la société, car elle a renchéri le prix des intrants. En 1994, le prix de la farine a augmenté de 37,8 % et celui du pain de 38,9 %. Le graphique suivant donne quelques caractéristiques de l'évolution de cette société de 1969 à 1997.

**Graphique 28 : Evolution des productions de la SMAG (1969-1997)**



Source : DGE.

Cette situation a rendu encore plus rude la concurrence des boulangeries semi-industrielles et artisanales, en particulier celles tenues par des Libanais, en extension, qui importent de la farine bon marché mais de qualité moindre, ce qui leur permet de vendre des pains à petits prix et moins chers que ceux de la SMAG. En outre, la société est confrontée à un problème de trésorerie en raison du prix de la farine, non indexé sur les hausses du prix du blé et au mauvais fonctionnement de la péréquation transport. Le gouvernement, qui a demandé à la SMAG d'instaurer les mêmes prix sur tout le territoire en contrepartie du remboursement du coût du transport, ne respecte pas ses engagements. La SMAG opère actuellement une profonde restructuration pour diminuer ses coûts. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que les importations de farine de blé ont été à la fin de 1997 soumises au régime normal.

Si la dévaluation a eu peu d'impact sur la consommation de pain qui restée stable, l'ouverture des routes vers le Cameroun pourrait, en revanche, la faire baisser au profit de celle du manioc. Appartenant au groupe Somdiaa, la société Panigel qui avait pour activités la boulangerie industrielle et la viennoiserie congelée, a dû cesser ses activités. Elle réalisait un chiffre d'affaires d'environ 2,3 milliards de F CFA et panifiait environ 150 t par mois. Cette fermeture s'est traduite par le licenciement de 200 employés. Pour adoucir le choc social des licenciements, la SMAG a aidé une partie d'entre eux à mettre en place des petites unités artisanales. Des formations ont été également créées avec l'appui de l'ONE. Une école de

perfectionnement aux métiers de la boulangerie a été installée dans les anciens locaux de Panigel et a bénéficié de 73 millions de Fcfa du Fonds National de Réinsertion, destinés à former des boulangers et des mitrons.

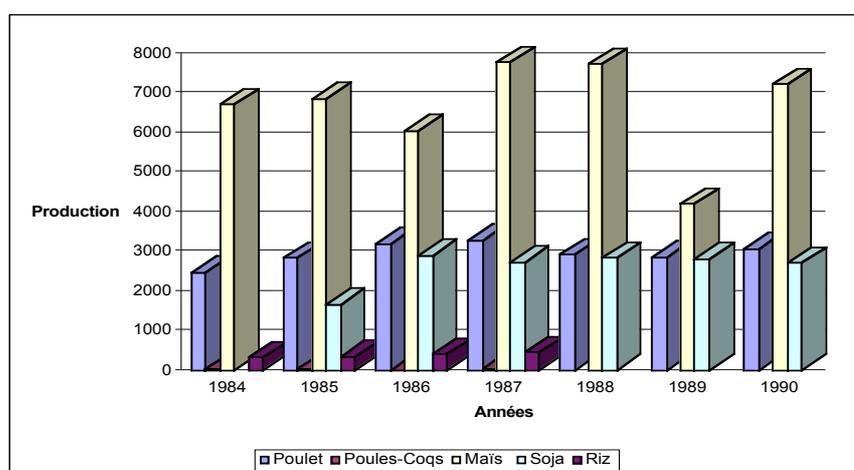
### III-3-1-4 La Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango (SIAEB)

La SIAEB a été créée en 1977 avec pour objectif une production annuelle de 2 millions de poulets. L'Etat gabonais (51 % des actions) s'est associé à la SOMDIAA (49 % des actions), promoteur technique de l'opération. Retardé par des difficultés de financement, le projet n'a réellement démarré qu'en 1981 grâce à des apports en capital d'Elf-Gabon, à travers la provision pour investissements diversifiés (PID), de la COMILOG et à des prêts de la Caisse centrale de coopération et du Fond européen de développement (FED).

L'investissement (estimé à 4 milliards de F CFA) est en effet élevé. Il comprend les frais de création du complexe dans la région de savanes désertes situées à l'ouest de la nouvelle préfecture de Boumango, le défrichement de 2 500 ha de terre et leur amendement, un gros matériel de culture, les silos, les poulaillers et les installations pour le conditionnement et la conservation. La société produit les aliments pour ses volailles: maïs principalement, auquel elle a ajouté, après plusieurs essais culturaux, riz et soja. Entrée en production fin 1982, elle a livré 2 870 tonnes de poulets en 1985.

L'exploitation est fortement mécanisée, pour répondre à la rareté et au coût de la main-d'œuvre (en 1981 elle employait environ 200 personnes dont 10 Européens). Sa production, destinée presque entièrement au seul marché intérieur, est en constante augmentation (d'environ 20% par an) depuis la création de la société.

**Graphique 29 : Les activités de la SIAEB entre 1984 et 1990**



Source: DGE.

La production de la SIAEB atteint 2 200 000 poulets par an, ce qui correspond à une production de 3 200 tonnes de viande de volailles. La SIAEB dispose d'un couvoir qui permet d'obtenir des poussins d'un jour. La ponte des poules débute à 24 semaines et donne 2 800 000 œufs dont 12% sont commercialisables en frais. Environ 41 000 volailles sont abattues chaque semaine. Cette activité permet d'améliorer la part de marché dans la volaille de réforme, les abats et découpes dont les importations ont atteint une valeur de 1 736 millions de F cfa en 1992. Malgré les efforts entrepris pour accroître la production avicole, la concurrence des produits importés, de la Communauté économique européenne essentiellement, demeure très forte.

La SIAEB, comme nombre d'autres industries agro-alimentaires, n'en reste pas moins une enclave de technologie industrielle sans effets d'entraînement sur un environnement très désertifié. La production de poulets contribue à réduire les importations alimentaires, mais au prix d'une salarisation accrue de la population régionale et d'un affaiblissement du secteur vivrier: il n'est pas sûr que les gains, dans l'hypothèse où les sociétés peuvent parvenir à un équilibre financier, compensent à terme les conséquences de la destruction socio-économique des villages.

Les difficultés structurelles et conjoncturelles, observées depuis plusieurs années dans ce secteur, sont aggravées en 2000, par la dégradation de l'outil de production et l'absence de trésorerie. Les cas les plus préoccupants sont ceux de la Société africaine de production alimentaire (SAPA) et de la SIAEB, entraînant par voie de fait leur disparition du marché.

### **III-3-2 Les incidences de la rente pétrolière sur les industries de transformation**

Les autres industries de transformation recouvrent la chimie, les matériaux de construction et la seconde transformation des métaux. Leurs activités ne cessent de s'améliorer, mais restent néanmoins confrontées au développement d'un secteur frauduleux.

#### **III-3-2-1 Le marché des produits chimiques**

L'industrie chimique, hors raffinage, est limitée à la fabrication de peintures, de lubrifiants et de gaz industriels. La fabrication des peintures, représente à elle seule 31,4 % du chiffre d'affaires de la branche. Le premier producteur du secteur est la **Gabonaise de peintures et laques (GPL)**, créée en 1975, dont le capital, de 30 millions de F CFA, est détenu par l'Etat gabonais (30%), la CFAO (18%), Elf Gabon (15%), et SNEA France (13%). Elle représente les marques Seigneurerie Bâtiments, Valentine et Ducos et fabrique des

peintures, des vernis et des laques. L'autre fabricant de peintures est **Chimie Gabon**, une entreprise créée en 1966, au capital de 150 millions de F CFA réparti entre des investisseurs privés gabonais et étrangers. La production de ces deux entreprises a diminué depuis 1993, passant de 2 224 t en 1993 à 1 945 t en 1994 et 1 904 t en 1995 et leur situation s'est détériorée en 1995 à cause du coût des intrants taxés au même titre que les produits finis. Si leurs chiffres d'affaires ont augmenté entre 1993 et 1995 (2,715 milliards de F CFA en 1993, 4,051 milliards en 1994 et 4,810 milliards en 1995), la valeur ajoutée a chuté, s'établissant à 1,253 milliards en 1995 contre 2,195 milliards en 1994.

**Les gaz industriels**, composés de l'azote liquide, de l'oxygène et de l'acétylène sont produits par les deux usines (situées à Port-Gentil et Libreville) de la Gabonaise d'oxygène et d'acétylène (Gaboia), dont le capital de 396 millions de F CFA est réparti entre Air Liquide (80 %) et l'Etat gabonais par le biais de la Sonadig (20 %). Gaboia a également une activité de négoce (commercialisation de matériels de soudage et médicaux). Sa production annuelle est de 350 000 m<sup>3</sup> d'oxygène (soit 60 % de la capacité de production), de 300 000 m<sup>3</sup> d'azote liquide (60 % de la capacité de production) et de 70 000 m<sup>3</sup> d'acétylène (30 à 35 % de la capacité de production). Les quantités produites d'oxygène et d'acétylène, nécessaires à tous les corps de métiers, ont augmenté respectivement de 13 % et 9 % par rapport à 1994 et leur marché est en bonne progression au cours de ces deux années. En revanche, la production d'azote, utilisée par les pétroliers pour réactiver les puits anciens, est en baisse. Elle devrait toutefois connaître une hausse avec le programme d'Elf Gabon de réactivation des puits offshore. Le chiffre d'affaires de Gaboia était d'environ 3 milliards de F CFA en 1995.

**Pizolub** (Société Pizo de formulation de lubrifiants), créée en 1978, est le seul fabricant de lubrifiants au Gabon. Son capital de 500 millions de F CFA est réparti entre l'Etat gabonais (48,75 %), Shell Gabon (15,75%), Fit" Gabon (10.6%), Mobil Gabon (15%) et Pizo-Shell (10%). Sa capacité de production est de 15 000 t par an, pouvant aller jusqu'à 20 000 t d'huiles moteur et d'huiles industrielles. Après trois années difficiles, Pizolub renoue avec des résultats positifs, un regain d'activité lié au programme d'aménagement routier. La production s'est établie à 6 900 t en 1995 contre 6 500 t en 1994. Mais la capacité de production n'était utilisée qu'à 54 %. Le chiffre d'affaires de la société est passé de 5,2 milliards de F CFA en 1994 à 6,15 milliards en 1995 sous l'effet d'une augmentation des tonnages vendus et de l'effet prix de la dévaluation. L'entreprise est sur la liste de entreprises à privatiser.

La production de mousse polyuréthane souple et de mousse rigide (environ 230 t par an) est assurée par la **Société gabonaise de plastique et chimie (GPC) et polychimie. Colgate Palmolive** fabrique et distribue des détergents et de l'eau de javel. Son chiffre d'affaires de 1,87 milliards de F CFA est en baisse (diminution des marges et perte de parts de

marché). Ces deux sociétés subissent les effets de la libéralisation des importations et de la tarification douanière qui ne distingue pas les produits finis et les matières premières ou semi-ouvrées. Les détergents, environ 935 t, sont produits par **la Société industrielle de détergents et applications chimiques (Sidac)**.

La fabrication de bidons et fûts de **Sogafuts** (dont le capital de 600 millions de F CFA est détenu à hauteur de 39 % par l'Etat gabonais, 21 % par Shell Gabon, 33,3 % par Pizolub et 6,7 % par Frame SA) a connu un recul en 1995. Son chiffre d'affaires se situait à 1,2 milliard de F CFA, en baisse de 35 % par rapport à 1993 (1,880 milliard). L'entreprise fait partie du programme de privatisation mis en place en 1996.

Le marché des engrais et des produits phytosanitaires est assez limité car l'agriculture est peu développée. En outre, les entreprises agro-industrielles, qui ont connu des difficultés, ont réduit leur consommation. Toutefois, l'agriculture, notamment maraîchère, étant appelée à se développer, ce marché peut prendre un peu d'ampleur. Reste à organiser les circuits de distribution, tâche difficile car les producteurs sont dispersés et à adapter le conditionnement aux besoins des petits consommateurs dont le pouvoir d'achat est limité. La consommation d'engrais est estimée entre 5 000 et 6 000 t par an et celle de produits phytosanitaires à environ 200 000 litres en 1995.

Les importations sont assurées par deux sociétés. La **Société pour l'agriculture et la chimie dans l'Ouest africain (Sacoa)**, créée en 1982 et totalement privée, importe et distribue des produits phytosanitaires, des engrais et divers autres produits pour le traitement des eaux, pour le bois et pour le froid. Ses principaux clients sont les entreprises agro-industrielles (Hévégab, Smag, Agripog, Agrogabon, Socagab...) et les petits maraîchers. Sacoa importe ses engrais de Belgique et des Pyas-Bas et les produits phytosanitaires de France. Elle envisage de créer, une unité de remplissage à Port-Gentil, en privilégiant les petits conditionnements.

**La Gabonaise de chimie (GCIAE)**, créée en 1990, fait partie du groupe ALM International, spécialisé dans la distribution de produits chimiques en Afrique. Son capital est détenu à 90 % par des investisseurs privés. Elle importe et distribue tous produits chimiques pour l'industrie, l'agriculture, la forêt et l'élevage. Ses clients sont les entreprises agro-industrielles, les forestiers, les industriels du bois et les petits agriculteurs. Ses efforts se portent sur la constitution d'une gamme de produits simples, dans de petits conditionnements, accessibles aux producteurs à faible pouvoir d'achat et vers le développement d'un service conseil aux maraîchers.

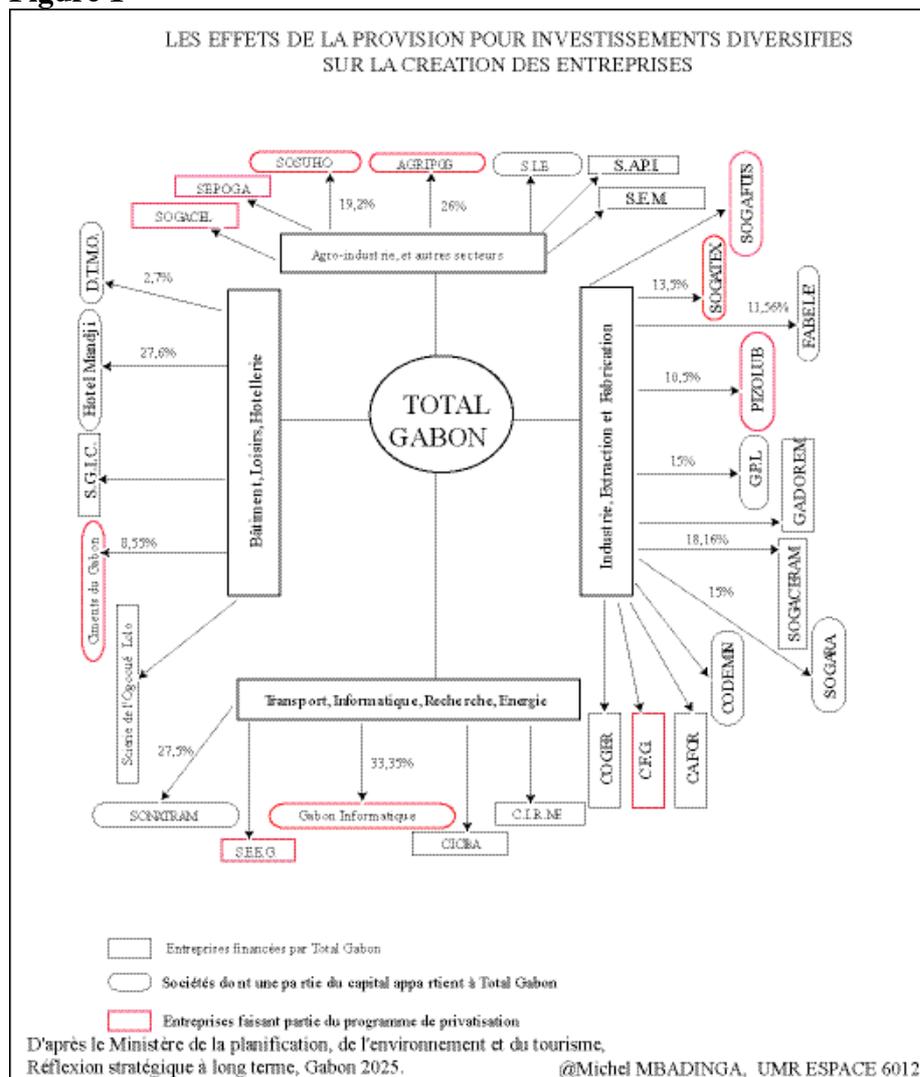
### III-3-3 Les effets de la rente pétrolière sur l'industrie textile

La branche des industries textiles s'articule autour des entreprises industrielles de confection (Soveman et Sogatex) et d'impression (Sotega), des ateliers semi-industriels de confection et de haute couture et des unités artisanales. L'année 1994 a été difficile et a conduit certains opérateurs à recentrer leurs activités. En 1995, la tendance s'est retournée et la production a connu une légère hausse. La reprise est liée au recentrage des activités sur la confection des vêtements professionnels (combinaison, uniformes scolaires...) et à l'impact de la réforme fiscal-douanière. Mais le secteur rencontre des difficultés liées au développement du secteur informel (importations de vêtements de type européen d'Asie et du Nigeria), à l'application partielle de la TVA qui se traduit par la non récupération de cette taxe sur les vendeurs locaux non assujettis et sur le coût onéreux des intrants à l'importation.

La Société gabonaise des textiles (Sogatex), a été créée en 1986 sous l'impulsion de Total Gabon, dans le cadre de la PID. Son capital social, de 300 millions de F CFA, est réparti entre l'Etat gabonais (26,77 %), des intérêts privés gabonais (53,22 %) et étrangers (20 %). Son activité est diversifiée (confection de blouses de travail, linge de maison, vêtements de sport, uniformes scolaires et divers). En outre, Sogatex imprime de la publicité sur tout support, ce qui représente une bonne part de son chiffre d'affaires (30 %) et de sa production (25%). Plus de 100 000 articles sont produits chaque année, soit un chiffre d'affaire d'un milliard de F CFA en 1995. Son marché est essentiellement gabonais. La société importe ses matières premières d'Asie du Sud-Est (tissus), d'Europe (boutons, fermetures). L'Afrique du Sud devient un fournisseur de plus en plus important, dont les délais de réponse sont très rapides.

Les activités pétrolières ont eu des conséquences sur l'économie du Gabon. Le groupe Total Gabon innove les secteurs industriels, de l'informatique, du transport, du tourisme, de l'agriculture, ... Cette tendance à s'étendre à l'infini semble ne pas s'arrêter, comme nous pouvons le constater à travers la figure suivante :

**Figure 1**



Ce diagramme décrivant les différentes activités de Total Gabon peut aussi s'appliquer aux autres grands acteurs comme la CFAO, OPTORG et même de la CFD. Les investissements issus de la rente auraient dû avoir des effets d'entraînement sur les structures de la production et de la consommation du secteur privé national. Malheureusement, la réalité est tout autre. Ces effets d'entraînement ont été limités au Gabon, que cela soit en amont ou en aval du processus de production. Seuls les effets de revenus sont relativement importants.

En amont, l'Etat espérait que la création des grandes unités agro-industrielles décourageraient l'exode rural vers les grands centres urbains comme Libreville et contribuerait au développement des autres secteurs dans leur zone d'implantation. L'agriculture et le commerce devaient par exemple fournir à la production ouvrière les produits nécessaires à leur alimentation. Quant au secteur industriel, il devait se développer par la transformation et la fabrication des produits dont ces industries auraient besoin. Force

est de constater aujourd'hui qu'il n'en a rien été. Au contraire, l'exode rural a vidé les campagnes au profit des villes comme Port-Gentil, Moanda, Mounana, ...

En aval du processus de production, ces industries étant des industries extractives, les effets d'entraînement demeurent aussi limités. En dehors de la Société gabonaise de raffinerie et des unités de scierie, leurs principaux partenaires se trouvent à l'extérieur, d'où cette faible intensité des relations que nous avons constatée entre le secteur pétrolier et le reste des secteurs d'activité.

En conclusion à ce chapitre, le pétrole a été considéré par certains promoteurs comme un instrument privilégié de développement économique et social. La réussite des pétromonarchies du golfe Arabo-Persique a créé l'illusion tenace que ce dernier était une source de prospérité pour les pays qui le possédaient. Pourtant, plus de trente ans après le premier choc pétrolier, rares sont les cas où *l'or noir* a rempli les espoirs qu'on y avait mis d'une amélioration des conditions de vie, d'une réduction de la pauvreté ou des inégalités parmi les populations des pays producteurs<sup>1</sup>. Dans le cas du Gabon, l'arrivée soudaine et massive des pétrodollars a été le plus souvent utilisée pour financer des dépenses courantes ou entretenir une clientèle politique souvent indispensable pour assurer la stabilité du régime politique en place. Dans tous les cas, la dépendance de l'Etat vis-à-vis de la rente pétrolière (définie comme la différence entre le prix de production et le prix de vente international), s'est accentuée après les chocs pétroliers. Toutefois, malgré le fait qu'une part infime de ces recettes a tout de même été distribuées (notamment à travers certaines actions liées à l'éducation, la santé, ou encore les emplois dans la fonction publique), la chute des prix du pétrole à la fin des années 1980 et l'effondrement induit des recettes ont aboutit à une paupérisation de l'ensemble de la population (en dehors de l'élite au pouvoir), alimentant ainsi les frustrations des plus défavorisées.

---

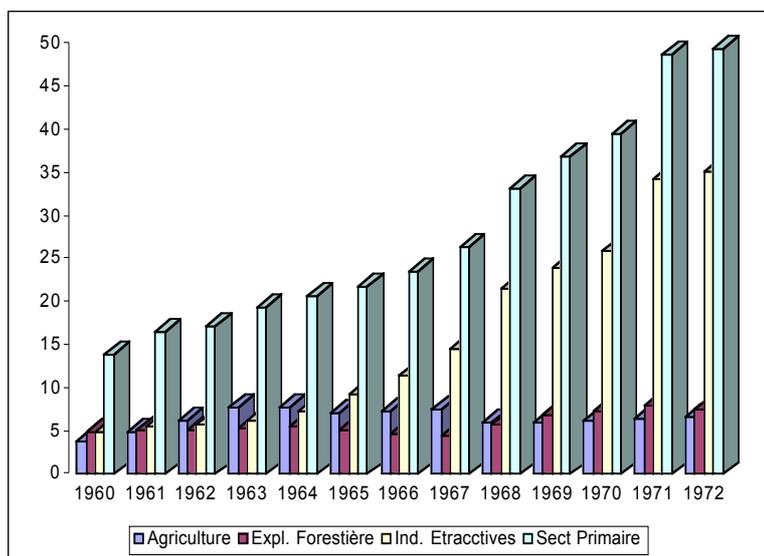
<sup>1</sup> Questions internationales, *Le pétrole et l'illusion du développement*, p 41.

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le Gabon, dès ses premières années d'indépendance, avait opté pour une voie de développement basée sur le secteur primaire. L'objectif était de faire de ce secteur le "*fer de lance*" de son économie. Mais, cette ferme volonté affichée par les responsables politiques de ce pays, ne s'est pas traduite dans les faits. Entre 1960 et 1972 la valeur ajoutée du secteur primaire progresse au taux moyen de 11,1% et représente 44,2% du PIB total (42,5% de 1960 à 1965 et 45,1% de 1965 à 1972). Cependant, les activités de ce secteur suivent des évolutions contrastées. En effet, si au cours de la période 1960-1965, l'agriculture représente 14,8% du PIB, c'est-à-dire pratiquement le même taux que les industries extractives (15,5%), cette participation tombe à 8% au cours de la période 1965-1972. La valeur ajoutée de l'exploitation forestière qui représente 12,3% du PIB entre 1960 et 1965 n'est plus que de 7,8% entre 1965 et 1972; plusieurs facteurs expliquent le comportement de ces activités.

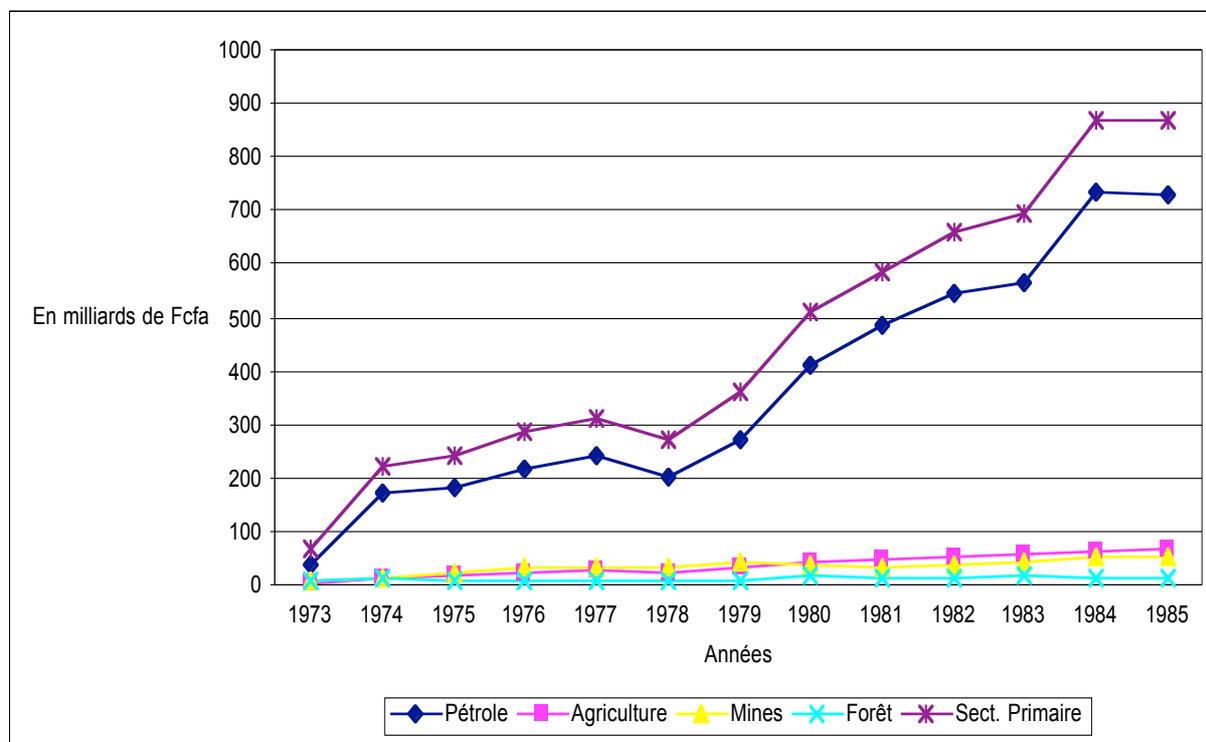
Pour les industries extractives, la valeur ajoutée progresse de 13,5% entre 1960 et 1965 et de 20,8% entre 1965 et 1972, soit un taux moyen de croissance de 17,7% par an. Cette évolution résulte de l'augmentation moyenne de la production pétrolière de 20,6% par an. La contribution des industries extractives au PIB progresse de 15,4% entre 1960 et 1965 et de 29,2% entre 1965 et 1972.

**Graphique 30 : Evolution du secteur primaire de 1960 à 1972**



Dès 1973, l'évolution des activités du secteur primaire (agriculture, forêt et mines) est assez régulière (15%), mais à un taux inférieur à celui du pétrole (25%). Leur contribution au PIB diminue de moitié environ et tombe de 18% en 1973 à 7,9% en 1984 et à 8,4% en 1985.

**Graphique 31 : Evolution du secteur primaire de 1973 à 1985**



Source : DGE.

En définitive, malgré les efforts déployés aussi bien par l'Etat que par les acteurs privés, l'économie du Gabon reste dominée par un secteur primaire nonchalant dont les principales activités, mis à part le secteur forestier, restent concentrées sur trois pôles principaux : Libreville, Port-Gentil et Franceville.

Aussi, face aux multiples problèmes que connaît ce pays depuis les années 1980, le Gabon, comme d'ailleurs plusieurs pays en voie de développement s'est lancé dans une nouvelle voie de développement, celle de la privatisation des secteurs productifs. Le secteur privé, grâce à l'émergence de nouveaux acteurs, serait-il le chaînon manquant pour le développement des pays du sud, le Gabon particulièrement ? A travers deux chapitres consacrés l'un aux activités de l'eau et de l'électricité, et le second au développement des technologies de l'information et de la communications (TIC), nous essaierons de donner une réponse à cette problématique, mais au paravant il nous semble nécessaire de faire un bilan des stratégies de développement mises en place depuis son accession à la souveraineté internationale.